



RAPPORT DE GESTION 2023

1.	Préambule	3
2.	Conseil général	3
2.1	Composition du bureau	3
2.2	Composition du Conseil général – 50 membres	4
2.3	Objets traités	4
2.3.1	Propositions et postulats en séance du Conseil général adressés au Conseil communal	6
2.3.2	Questions en séance du Conseil général adressées au Conseil communal	7
3.	Conseil communal - 9 membres	8
3.1	Membres et répartitions des dicastères	8
4.	Commissions	9
4.1	Commission financière	9
4.2	Commission d'aménagement	9
4.3	Commission des naturalisations	10
4.4	Commission de nomenclature	10
4.5	Commission d'entraide et intergénérationnelle	10
4.6	Commission des affaires culturelles, sportives et de loisirs	11
4.7	Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'économie	11
4.8	Conseil des parents	12
5.	Activités des dicastères du Conseil communal	13
5.1	Dicastère 1 : Administration générale et Ressources Humaines	13
5.1.1	<i>Activités en relation avec le Conseil communal</i>	13
5.1.2	<i>Activités en relation avec le Conseil général</i>	13
5.1.3	<i>Activités en relation avec les Commissions communales</i>	13
5.1.4	<i>Activités en relation avec l'Administration générale</i>	13
5.1.5	<i>Relations publiques et extérieures</i>	14
5.1.6	<i>Personnel communal</i>	14
5.1.7	<i>Dotations 2023 du personnel communal</i>	14
5.1.8	<i>Contrôle des habitants – statistiques diverses</i>	16
5.2	Dicastère 2 : Formation	17
5.2.1	<i>L'école</i>	17
5.2.2	<i>Service intercommunal de psychologie, logopédie et psychomotricité</i>	17
5.2.3	<i>Accueil extrascolaire</i>	18
5.2.4	<i>Devoirs accompagnés</i>	18
5.2.5	<i>Pedibus</i>	18
5.2.6	<i>Plan de mobilité scolaire (PMS) : projets et perspectives</i>	18
5.3	Dicastère 3 : Culture et société	19
5.4	Dicastère 4 : Affaires territoriales	20
5.4.1	<i>Rétrospective 2023 sur l'état de la révision générale du PAL</i>	20

5.4.2	<i>Halte ferroviaire de Neyruz - Etat de la situation 2023</i>	21
5.4.3	<i>La Passerelle de la Glâne</i>	21
5.5	Dicastère 5 : Santé et prévoyance sociale	23
5.5.1	<i>Principaux objets réalisés</i>	23
5.5.2	<i>Principaux objets à l'étude</i>	24
5.6	Dicastère 6 : Routes et édilité	24
5.6.1	<i>Service de l'édilité et voirie</i>	24
5.6.2	<i>Eclairage public des routes communales</i>	24
5.6.3	<i>Inventaire du réseau routier de la commune</i>	25
5.6.4	<i>Routes communales</i>	25
5.6.5	<i>Elimination des déchets</i>	27
5.6.6	<i>Mémo déchets – préparation de la nouvelle édition</i>	28
5.6.7	<i>Déchetterie à domicile</i>	28
5.6.8	<i>Poubelles publiques sur le territoire communal</i>	28
5.6.9	<i>Décès et inventaire du cimetière 2023</i>	28
5.6.10	<i>Espaces verts</i>	29
5.6.11	<i>Nouveau véhicule électrique</i>	30
5.7	Dicastère 7 : Eaux et route cantonale	30
5.7.1	<i>Route cantonale</i>	30
5.7.2	<i>Approvisionnement en eau</i>	31
5.7.3	<i>Traitement des eaux usées</i>	33
5.7.4	<i>Service du feu</i>	36
5.8	Dicastère 8 : Bâtiments et développement durable	38
5.8.1	<i>Bâtiments communaux</i>	38
5.8.2	<i>Agrandissement du périmètre scolaire</i>	39
5.8.3	<i>Modernisation de l'Aigle Noir</i>	39
5.8.4	<i>Transition énergétique</i>	39
5.8.5	<i>Soutien à l'économie locale</i>	42
5.8.6	<i>Evénements de sensibilisation organisés par la Commission 3^E (Energie, Environnement et Economie)</i>	43
5.9	Dicastère 9 : Finances et constructions	44
5.9.1	<i>Les demandes de permis de construire 2023</i>	44
6.	Comptes 2023	47
7.	Etat des lieux de l'Agenda 2030 pour le développement durable	50
8.	Conclusion et proposition	54

1. Préambule

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Selon l'article 19 de la Loi sur les finances communales (LFCo), le Conseil communal établit un rapport de gestion qu'il présente au Conseil général en même temps que les comptes. Le Conseil général prend acte du rapport de gestion. De nombreuses informations sur la vie communale sont présentes sur le site internet communal : www.neyruz.ch

2. Conseil général

En 2023, le Conseil général a tenu trois séances ordinaires et une séance extraordinaire :

- Le 16 mai 2023 Séance dédiée aux comptes
- Le 28 août 2023 Séance extraordinaire dédiée au périmètre scolaire
- Le 3 octobre 2023 Séance Divers
- Le 12 décembre 2023 Séance dédiée aux budgets

<https://www.neyruz.ch/politique/conseil-general>

2.1 Composition du bureau

Bugnon Sébastien	Président	ecAS
Chéron Marina	Vice-Présidente	AdN
Antoniazza Torche Christiane	Membre	GSO
Bourke Martignoni Joanna	Membre	AdN
Chavaillaz Véronique	Membre	AveN
Overney Luc	Membre	ecAS

2.2 Composition du Conseil général – 50 membres

Antoniazza Torche Christiane GSO	Cotting Claude AveN	Gendre Pacifique AveN	Michel Dousse Valérie AdN	Rossier François GSO
Bonvin Fabrice AveN	Crausaz Pierre-Alain GSO	Gendre Pascal AveN	Overney Luc ecAS	Schnewly Purdie Mallory AveN
Bourke Martignoni Joanna AdN	Dobler Philippe ecAS	Genoud Setti GSO	Perrin Laetitia AveN	Sprumont François GSO
Bowden Helen AdN	Egger Ludovic ecAS	Guillaume-Girard Catherine GSO	Pillonel Olivier AveN	Stroude Roger GSO
Brasey Mireille AveN	Emmenegger Joseph AveN	Häni Jean-Pierre Indépendant	Pillonel Robin AveN	Telley Marie-Claude AveN
Brodard Julien ecAS	Friboulet Jean-Jacques AveN	Kowalski Vincent AveN	Pillonel Yann AveN	Tenze Dafflon Maria AdN
Bugnon Sébastien ecAS	Galley Béat AveN	Macheret Bertrand GSO	Pythoud Frédéric ecAS	Uldry Sébastien GSO
Chatagny Laurent AveN	Gendre Albert GSO	Macheret Seguin Séverine GSO	Renevey Martin Indépendant	Vimal Corinne GSO
Chavaillaz Véronique AveN	Gendre Josselin Ntrad	Mettraux Stéphane Nvill	Rolle Pierre-André AveN	Vionnet Maurice ecAS
Chéron Marina AdN	Gendre Lionel AveN	Mettraux Steve ecAS	Rossier Christian GSO	Züllig Catherine AdN

2.3 Objets traités

Séance du 16 mai 2023

- Election à la présidence du Conseil général de M. Sébastien Bugnon (ecAS) pour la période 2023-2024
- Election à la vice-présidence du Conseil général de Mme Marina Chéron pour la période 2023-2024
- A accepté à l'unanimité le crédit supplémentaire « mise à niveau câblages informatiques et électriques des bâtiments communaux » de CHF 47'352.55
- A refusé par 31 non, 12 oui et 1 abstention les comptes de résultats 2022
- A accepté par 36 oui, 2 non et 6 abstentions la contre-proposition de la Commission financière concernant les comptes de résultats 2022
- A accepté à l'unanimité les comptes de résultats modifiés 2022
- A accepté à l'unanimité les comptes d'investissements 2022
- A accepté à l'unanimité le crédit destiné au remplacement de la passerelle de la Glâne de CHF 100'000.00
- A accepté à l'unanimité la participation au crédit d'études relatif au renouvellement et à l'agrandissement de la STEP de Villars-sur-Glâne de CHF 334'700.00
- A refusé par 30 non, 10 oui et 4 abstentions les modifications statutaires de l'Association du Cycle d'Orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (COSAHL)
- A refusé par 21 non, 21 oui et 2 abstentions la transmission au Conseil communal du postulat « du pumptrack au skatepark ». Selon la décision finale M. le Président, ayant dû départager ce vote qui était à égalité.
- A accepté à l'unanimité la transmission au Conseil communal du postulat relatif à la mise à disposition de protections hygiéniques gratuites et en libre accès
- A accepté par 33 oui, 9 non et 2 abstentions la transmission au Conseil communal du postulat « pour un Aigle Noir modernisé »
- A refusé par 26 non, 11 oui, 7 abstentions la proposition interne du Bureau du Conseil général pour la modification de l'annexe 1 du Règlement du Conseil général

- A refusé par 36 non, 4 oui et 4 abstentions la contre-proposition des Indépendants pour la modification de l'annexe 1 du Règlement du Conseil général

Séance du 28 août 2023

Cette séance avait pour but la présentation du périmètre scolaire, il n'y a donc pas eu de votes.

Séance du 3 octobre 2023

- A accepté à l'unanimité les statuts de l'Association intercommunale pour l'exploitation de la STEP à Villars-sur-Glâne
- A accepté à l'unanimité l'investissement pour la Maison de l'enfance - aménagement de locaux à la Neyruzienne pour la crèche et l'AES de CHF 392'000.00

Séance du 12 décembre 2023

- A accepté par 28 oui, 18 non et 2 abstentions la demande de crédit d'étude pour l'Aigle Noir de CHF 60'000.00
- A accepté à l'unanimité la demande de crédit additionnel PAL de CHF 100'000.00
- A accepté à l'unanimité le budget communal de résultats 2024
- A accepté par 46 oui, 0 non et 2 abstentions le budget communal des investissements 2024
- A accepté au vote de principe par 44 oui, 0 non et 4 abstentions le programme retenu par le groupe de travail pour le périmètre scolaire
- A refusé au vote de principe par 23 non, 15 oui et 10 abstentions l'option de maintien du parking à environ 50 places de parc dans le programme du périmètre scolaire
- A accepté au vote de principe par 27 oui, 16 non et 5 abstentions la réalisation d'une salle double dans le programme du périmètre scolaire
- A accepté au vote de principe par 42 oui, 5 non et 1 abstention le lancement du concours pour le périmètre scolaire

2.3.1 Propositions et postulats en séance du Conseil général adressés au Conseil communal

No	Auteur-e	Objet	Dépôt séance du	Validation par le Bureau	Invalidation par le Bureau	Transmis au CC	Retrait	Délai de réponse CC	Répondue en séance du	Etat
2022/4	Groupe AveN	Demande concernant le règlement sur les eaux : M. Jean-Jacques Friboulet demande d'intégrer des mesures incitatives pour diminuer la consommation d'eau dans le Règlement sur les eaux.	15.05.2022	13.09.2022				04.10.2022		
2021/3	Groupe AveN	Demande concernant le plan de relance de la vie villageoise: M. Yann Pillonel demande au CC d'établir des mesures pour revitaliser la vie villageoise.	15.10.2021	23.11.2021		14.12.2021		13.12.2022	14.12.2021	Répondu
2021/2	Groupe AdN	Demande concernant les bénéfices accumulés	28.09.2021					22.11.2021		
2021/1	Groupe ecAS	Demande concernant le taux fiscal	28.09.2021					23.11.2021		

No	Auteur-e	Objet	Déposé	Validation par le Bureau	Invalidation par le Bureau	Transmis au CC	Retrait	Délai de réponse par CC	Répondu en séance du	Etat
2023/04	Groupe AveN	Du pumptrack au skatepark	14.04.2023	25.04.2023		Refusé le 16.05.2023				
2023/03	Groupe AveN	Pour un Aigle Noir modernisé	14.04.2023	25.04.2023		16.05.2023		15.05.2024	12.12.2023	Répondu
2023/02	Groupe AdN	Mise à disposition des protections hygiéniques gratuites et en libre accès	17.03.2023	28.03.2023		16.05.2023		15.05.2024	12.12.2023	Répondu
2022/01	Groupe GSO	Acquisition de 2 abonnements CFF supplémentaires	02.09.2022	13.09.2022		04.10.2022		Intégré dès le budget 2023	04.10.2022	Répondu

2.3.2 Questions en séance du Conseil général adressées au Conseil communal

No	Auteur-e	Objet	Posée en séance du	Répondue en séance du	Etat	Organe responsable
2023/70	Groupe Indépendants	Relative à la limitation à 30 km/h sur la route cantonale	12.12.2023	12.12.2023	Répondue	M. Jean-Marc Sallin, Dicastère Eaux et route cantonale
2023/69	Groupe GSO	Relative à la problématique des places de parc communales	12.12.2023	12.12.2023	Répondue	M. Fabien Mettraux, Dicastère Routes et Edilité
2023/68	M. Pascal Gendre, Groupe AveN	Relative à l'eau potable sur la commune	03.10.2023	03.10.2023	Répondue	M. Jean-Marc Sallin, Dicastère Eaux et route cantonale
2023/67	Groupe AdN	Relative au chemin d'accès au canapé forestier	03.10.2023	03.10.2023	Répondue	M. Fabien Mettraux, Dicastère Routes et Edilité
2023/66	M. Roger Stroude, Groupe GSO	Relative à l'antenne 5G Sunrise	03.10.2023	03.10.2023	Répondue	M. Jean-Noël Gendre, Dicastère Finances et constructions
2023/65	Groupe GSO	Relative à l'accessibilité de l'Aigle Noir pour les personnes à mobilité réduite	03.10.2023	03.10.2023	Répondue	Mme Maryline Dafflon, Dicastère Bâtiments et développement durable
2023/64	Groupe GSO	Relative à l'utilité de la déchetterie à domicile	03.10.2023	03.10.2023	Répondue	M. Fabien Mettraux, Dicastère Routes et Edilité
2023/63	Groupe GSO	Relative à la lenteur du système du compacteur et au fait que le solde n'apparaît plus	03.10.2023	03.10.2023	Répondue	M. Fabien Mettraux, Dicastère Routes et Edilité
2023/62	Groupe ecAS	Relative à la possibilité de faire les futures séances du Conseil général à la salle de rythmique	16.05.2023	16.05.2023	Répondue	Mme Maryline Dafflon, Dicastère Bâtiments et développement durable
2023/61	Groupe GSO	Relative au système de mobilité à Neyruz	16.05.2023	16.05.2023	Répondue	Mme Maryline Dafflon, Dicastère Bâtiments et développement durable
2023/60	Groupe AdN	Relative à l'égalité salariale	16.05.2023	Part. 16.05.2023 - Déf. 12.12.2023	Répondue	M. Jean-Pierre Corpataux, Syndic, Dicastère Administration générale et ressources humaines
2023/59	Groupe ecAS	Relative à l'effectif scolaire	16.05.2023	16.05.2023	Répondue	M. Bernard Kolly, Dicastère Formation
2023/58	Groupe GSO	Relative à la mise en séparatif au quartier de la Croix	16.05.2023	16.05.2023	Répondue	M. Jean-Marc Sallin, Dicastère Eaux et route cantonale
2023/57	Indépendants	Relative au vote de la proposition ou de la contre-proposition : est-ce que le Conseil général procède d'abord au vote de la proposition ou de la contre-proposition ? (concernant le point de l'annexe 1 au RCG, indemnités des membres du CG, du Bureau du CG et des Commissions du CG)	16.05.2023	16.05.2023	Répondue	M. François Rossier, Président du Conseil général
2023/56	Groupe GSO	Relative à la commission de nomenclature	16.05.2023	16.05.2023	Répondue	M. Fabien Mettraux, Dicastère Routes et Edilité
2023/55	Groupe GSO	Relative au rapport de gestion 2022, point 4.5 : la Commission de nomenclature (point 4.5.1 Missions)	16.05.2023	16.05.2023	Répondue	M. Fabien Mettraux, Dicastère Routes et Edilité
2023/54	Groupe AdN	Relative à la salle de rythmique, normes nécessaires à la construction	16.05.2023	16.05.2023	Répondue	M. Jean-Pierre Corpataux, Syndic, Dicastère Administration générale et ressources humaines
2023/53	Groupe AdN	Relative à l'usage exact et aux coûts de la salle de rythmique	16.05.2023	16.05.2023	Répondue	M. Jean-Pierre Corpataux, Syndic, Dicastère Administration générale et ressources humaines
2023/52	Groupe AdN	Relative aux nombres de classes prévues dans le périmètre scolaire	16.05.2023	16.05.2023	Répondue	M. Jean-Pierre Corpataux, Syndic, Dicastère Administration générale et ressources humaines

3. Conseil communal - 9 membres

Le Conseil communal a tenu 43 séances ordinaires et 3 séances extraordinaires en 2023

3.1 Membres et répartitions des dicastères

Nom		Dicastère	Suppléance
Jean-Pierre Corpataux	Syndic	Administration générale et RH	Katiuscia Sansonnens
Katiuscia Sansonnens	Vice-Syndique	Culture et Société	Jean-Pierre Corpataux
Bernard Kolly	Conseiller communal	Formation	Murielle Roos Bovey
Axel de Montmollin	Conseiller communal	Affaires territoriales	Jean-Marc Sallin
Murielle Roos Bovey	Conseillère communale	Santé et prévoyance sociale	Maryline Dafflon
Fabien Mettraux	Conseiller communal	Routes et édilité	Axel de Montmollin
Jean-Marc Sallin	Conseiller communal	Eaux et route cantonale	Jean-Noël Gendre
Maryline Dafflon	Conseillère communale	Bâtiments et développement durable	Bernard Kolly
Jean-Noël Gendre	Conseiller communal	Finances et constructions	Fabien Mettraux

4. Commissions

4.1 Commission financière

L'article 70 de la Loi sur les finances communales prévoit que la Commission financière se compose d'au moins cinq membres. Ils sont élus par le Conseil général pour la législature parmi les membres du Conseil général. Les attributions de cette Commission sont définies par la Loi (art. 97 LCo) et consistent principalement à examiner le budget et les comptes de la Commune, ainsi que les propositions de dépenses (art. 89 al. 2 LCo) et de modification du taux des impôts. Sur tous ces objets ainsi que sur le plan financier et ses mises à jour, elle fait rapport au Conseil général et lui donne son préavis sous l'angle de l'engagement financier.

Composition		Nom	Groupe
Conseiller général	Président	Pierre-André Rolle	AveN
Conseiller général	Vice-Président	Sébastien Bugnon	ecAS
Conseiller général	Secrétaire	Yann Pillonel	AveN
Conseiller général	Membre	Pierre-Alain Crausaz	GSO
Conseiller général	Membre	Béat Galley	AveN
Conseiller général	Membre	François Sprumont	GSO
Conseillère générale	Membre	Catherine Züllig	AdN

4.2 Commission d'aménagement

L'article 36 de la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions prévoit que la Commission d'aménagement se compose d'au moins cinq membres, dont la majorité est désignée par le Conseil général. Les représentant-e-s des groupes proposent que le Conseil général soit représenté par sept membres. Le Conseil communal sera représenté par deux membres. La Commission examine les projets d'aménagements du territoire et urbanistiques, en particulier le PAL ainsi que les PAD, et émet un préavis à l'attention du Conseil communal.

Composition		Nom	Groupe
Conseiller communal	Président	Axel de Montmollin	AveN
Conseiller général	Vice-Président	Christian Rossier	GSO
Conseillère générale	Membre	Joanna Bourke Martignoni	AdN
Conseiller général	Membre	Julien Brodard	ecAS
Conseiller général	Membre	Albert Gendre	GSO
Conseiller général	Membre	Pascal Gendre	AveN
Conseiller général	Membre	Robin Pillonel	AveN
Conseiller général	Membre	Martin Renevey	Indép.
Conseiller communal	Membre	Jean-Marc Sallin	ecAS

4.3 Commission des naturalisations

Les membres de la Commission des naturalisations sont élus par le Conseil général, conformément à l'article 43 de la Loi sur le droit de cité fribourgeois. Ils examinent les dossiers des requérants à la naturalisation, les reçoivent en entretien puis émettent un préavis à l'attention du Conseil communal, pour l'octroi du droit de cité.

Composition		Nom	Groupe
Conseillère générale	Présidente	Mallory Schnewly Purdie	AveN
Conseillère générale	Vice-Présidente	Setti Genoud	GSO
Conseillère générale	Membre	Helen Bowden	AdN
Conseiller général	Membre	Ludovic Egger	ecAS
Conseiller général	Membre	Jean-Jacques Friboulet	AveN
Conseillère générale	Membre	Laetitia Perrin	AveN
Vice-Syndique	Membre	Katiuscia Sansonnens	GSO
Conseiller général	Membre	Sébastien Uldry	GSO

4.4 Commission de nomenclature

La Commission de nomenclature attribue le nom des rues et leur numérotation ainsi que de tout ce qui concerne le territoire et l'appellation des lieux-dits. La Commission fonctionne lors de la création de nouvelles constructions et de nouveaux quartiers.

Composition	Nom	Groupe
Conseiller communal	Fabien Mettraux	AveN
Collaboratrice de l'administration	Anne-Laure Bersier	Admin.
Personne externe	Jean-Marc Schorderet	Externe
Personne externe	Guy Rossier	Externe
Personne externe	Anita Caruso	Externe

4.5 Commission d'entraide et intergénérationnelle

- Promouvoir la solidarité, l'entraide et le partage auprès de la population
- Promouvoir la rencontre avec les personnes seules ou isolées afin de leur permettre de maintenir des liens sociaux
- Apporter une aide à la personne atteinte momentanément dans son autonomie (personne âgée, handicapée, malade, accidentée, etc.) et aux personnes nouvellement arrivées dans la commune
- Promouvoir la rencontre entre les générations
- Réflexions sur l'encouragement des jeunes à la vie associative et politique
- Analyser les besoins pour les seniors (selon le concept Senior+)
- Valoriser l'expérience des seniors
- Prévention des incivilités et des addictions

Composition	Nom	Groupe
Conseillère communale	Murielle Roos Bovey	AdN
Personne externe	Willy Boder	Externe
Conseiller général	Roger Stroude	GSO
Conseillère générale	Maria Tenze Dafflon	AdN
Conseillère générale	Mireille Brasey	AveN
Conseillère générale	Guillaume Girard Catherine	GSO
Personne externe	Joachim Friboulet	Externe
Personne externe	Marie-Antoinette Speierer	Externe
Personne externe	Carine Spielmann	Externe

4.6 Commission des affaires culturelles, sportives et de loisirs

Cette Commission a pour principal objectif la promotion de la culture, des sports et des loisirs au sein de notre village.

- Promotion de la culture
- Analyse et soutien des manifestations culturelles locales
- Subvention communale en matière culturelle
- Promotion du sport et des loisirs (infrastructures, zones de loisirs)
- Propose au Conseil communal le calendrier et l'horaire général d'utilisation des installations sportives
- Fait l'inventaire des locaux disponibles et prévoit les possibilités d'utilisation
- Propose au Conseil communal les périodes de vacances pour la fermeture des installations

Composition		Nom	Groupe
Vice-Syndique	Présidente	Katiuscia Sansonnens	GSO
Personne externe	Vice-Présidente	Carmela Grignoli Uldry	Externe
Personne externe	Secrétaire	Francisca Barros Berlendis	Externe
Conseillère générale	Membre	Marie-Claude Telley	AveN
Conseiller général	Membre	Lionel Gendre	AveN
Conseiller général	Membre	Bertrand Macheret	GSO
Conseillère générale	Membre	Corinne Vimal	GSO
Personne externe	Membre	Emilie Dumas	Externe
Personne externe	Membre	Maude Hayoz	Externe

4.7 Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'économie

- Initier des projets dans le domaine des énergies renouvelables, l'économie d'énergie, ainsi que dans les domaines de la protection de la nature et de la biodiversité, ainsi que soutenir le Conseil communal dans son action
- Initier des projets dans le domaine de la mobilité douce
- Considérer les objectifs cantonaux en matière énergétique et environnementaux et autres projets de soutien
- Soumettre au Conseil communal les objectifs d'émission de CO2 du parc immobilier communal, de ses véhicules, ainsi que des employés communaux dans l'exercice de leur travail

- Assurer le lien avec la société Neyergie SA et se coordonner dans la promotion des énergies renouvelables
- Mettre en œuvre une stratégie « Agenda 2030 pour le développement durable »
- Mettre en œuvre des projets pour favoriser l'économie de proximité et locale (exemple : marché d'automne, comptoir, etc.)
- Soutenir les artisan-ne-s, commerçant-e-s et entreprises locales en cas de difficultés, connaître leurs besoins
- Créer du réseautage au travers d'événements ponctuels et favoriser les synergies entre entreprises
- Mener des réflexions d'attraction pour l'implantation de nouvelles entreprises à Neyruz
- Mettre en œuvre et coordonner une stratégie « Agenda 2030 pour le développement durable »

Composition		Nom	Groupe
Conseillère communale	Présidente	Maryline Dafflon	AveN
Conseiller général	Vice-Président	Fabrice Bonvin	AveN
Délégué à l'énergie	Secrétaire	Christophe Labaloue	Externe
Conseiller général	Membre	Pierre-Alain Crausaz	GSO
Conseiller général	Membre	Pacifique Gendre	AveN
Conseillère générale	Membre	Valérie Michel Dousse	AdN
Personne externe	Membre	Jean-Paul Castella	Externe
Personne externe	Membre	Susana Gomes Marcelino	Externe
Personne externe	Membre	Ludovic Banchet	Externe

4.8 Conseil des parents

Selon l'article 31 de la Loi sur la scolarité obligatoire, le rôle du Conseil de parents consiste à l'échange d'informations et au débat de propositions portant sur la collaboration entre l'école et les parents ainsi que sur le bien-être des élèves et leurs conditions d'étude. Le Conseil est consulté par les autorités compétentes dans les affaires scolaires de portée générale en lien avec l'établissement et pour lesquelles le rôle ou l'avis des parents est important. Le Conseil des parents n'a pas de compétence décisionnelle.

Composition		Nom	Groupe
Conseiller communal	Président	Bernard Kolly	GSO
Personne externe	Vice-Présidente	Lara Gross Etter	Externe
Personne externe	Membre	Marco Lattuada	Externe
Personne externe	Membre	Evelyne Lötscher	Externe
Conseillère générale	Membre	Valérie Michel Dousse	AdN
Personne externe	Membre	Sophie Sacau Forray	Externe
Personne externe	Membre	Véronique Sordet	Externe
Directeur Ecole Terre-Lune		Michel Pochon	DFAC
Déléguée du Corps enseignant		Aline Noser	DFAC

Mme Lara Gross Etter a donné sa démission au 31 décembre 2023. Le poste sera repourvu en 2024.

5. Activités des dicastères du Conseil communal

5.1 Dicastère 1 : Administration générale et Ressources Humaines

Ce dicastère est géré par M. Jean-Pierre Corpataux, Syndic.

5.1.1 Activités en relation avec le Conseil communal

- Relation avec la Préfecture pour l'organisation et le fonctionnement du CC
- Mise à jour de la liste des dossiers du CC (état des lieux des dicastères, outil de pilotage)
- Organisation des séances ordinaires et stratégiques du CC
- Coordination avec l'administration pour la gestion des dossiers, signature des décisions et du courrier, validation des factures
- Organisation et/ou coordination d'autres manifestations du CC (internes, externes ou avec des partenaires)
- Appui des CC dans leurs dicastères respectifs

5.1.2 Activités en relation avec le Conseil général

- Élaboration et/ou finalisation des diverses communications du CC (communications, messages, rapport de gestion, etc.)
- Participation aux séances du bureau du CG pour représenter le CC

5.1.3 Activités en relation avec les Commissions communales

- Nomination des membres des Commissions communales (à la suite de démissions)
- Participation à diverses séances de Commissions en tant que « externe » ou pour représenter le CC
- Coordination à la mise sur pied du GT « Périmètre scolaire »

5.1.4 Activités en relation avec l'Administration générale

- Analyse des outils informatiques, réorganisation de fichiers de travail
- Gestion du parc informatique et des logiciels, mise à jour des outils informatiques : notamment gestion des séances, GED et suivi des dossiers, licences, sécurité informatique
- Contacts avec les partenaires informatiques et suivi des contrats
- Poursuite de la digitalisation : en coordination avec le projet de l'ACF et du canton
- Site internet : coordination pour l'amélioration de plusieurs pages
- Journal de l'Ecureuil : élaboration d'articles pour l'Ecureuil et finalisation des éditions du journal d'informations de la commune
- Analyse du portefeuille d'assurances et mises à jour partielles de quelques contrats d'assurances
- Participation à la stratégie 2030 de Neyruz pour le développement durable, y compris les diverses présentations avec les communes voisines et d'autres partenaires
- Participation au GT du CC pour la révision du PAL

- Participation au GT « périmètre scolaire »
- Participation à l'élaboration du budget 2024, présentations à la Commission financière et au CG : bureau du CG, chef-fe-s de groupes, CG
- Participation aux travaux de la future « Maison du P'tit Bonheur »

5.1.5 Relations publiques et extérieures

- Agglomération de Fribourg : analyse d'intégration de Neyruz dans le nouveau périmètre cantonal : membre du GT stratégique mis sur pied par la Préfète de la Sarine
- Association régionale de la Sarine (ARS) : membre du Comité Directeur pour représenter les communes de Sarine-Ouest
- Assemblées avec l'Association des communes fribourgeoises (ACF) pour représenter Neyruz
- Conférence des Syndics de Sarine-Ouest : participation aux conférences, analyse d'éventuelles collaborations intercommunales
- Conférence des Syndics de la Sarine : participation aux conférences pour représenter Neyruz
- Coopérative La Neyruzienne : membre du CA et participation aux Conseils d'Administration
- Nombreuses rencontres, notamment pour le PAL et pour divers dossiers de construction importants, EP-EU, routiers, avec des partenaires contractuels et avec des citoyen-ne-s
- Gare CFF de Neyruz : séances et contacts avec les CFF et les Autorités cantonales
- Participation à de nombreuses manifestations villageoises pour représenter le CC
- Relation avec la presse

5.1.6 Personnel communal

- Suivi RH : réunions avec tout le personnel, contrats, cahiers de charges, analyse des dotations et des tâches internes et externes, séances d'évaluation de fin d'année
- Suivi des remplacements : absences, congés, vacances, démissions, etc.
- Engagement du personnel communal : recrutement, sélection, contrat, etc.
- Coordination et/ou organisation des rencontres avec le personnel communal et le CC
- Analyse et mise à jour du règlement communal sur le personnel (dossier en cours de travail)

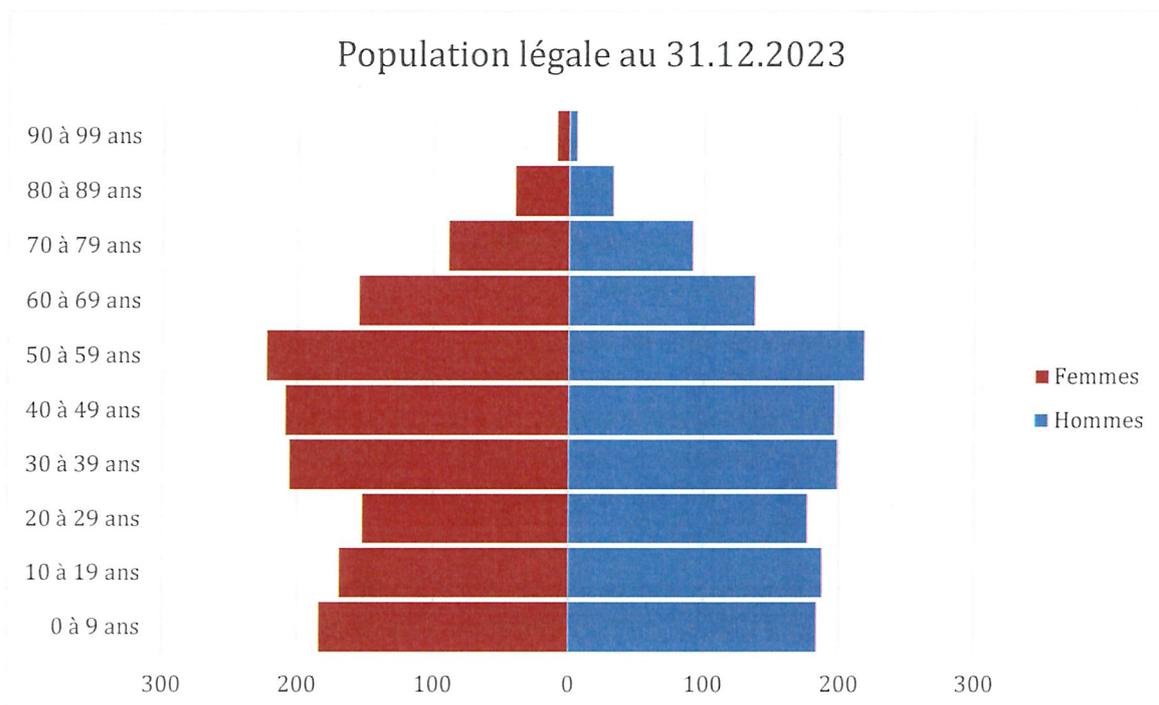
5.1.7 Dotations 2023 du personnel communal

	ADMINISTRATION	2021	2022	2023
Nicolas Wolleb	Responsable administratif	100 %	100 %	100 %
Marie-Noëlle Eggertswyler	Administratrice des finances – Adjointe du RA (départ en retraite au 31.12.2023)	90 %	90 %	-
Hugo Delabays	Administrateur des finances (entrée en fonction le 01.07.2023)	-	-	100 %
Ludovic Circelli	Responsable service technique	-	100 %	100 %
Anne-Françoise Renevey	Préposée au contrôle des habitants	60 %	-	-
Isabelle Delabeye	Préposée au contrôle des habitants	-	80 %	80 %
Roxane Robatel	Collaboratrice au service des finances	60 %	60 %	60 %
Anne-Laure Bersier	Service technique	50 %	50 %	50 %

Luigia Lopez	Service technique et collaboratrice administrative	100 %	100%	100 %
Fabienne Mazenauer	Secrétariat des écoles	50 %	50 %	50 %
Sylviane Gumy	Secrétariat du Conseil général et collaboratrice administrative	80 %		
Laetitia Gilliéron	Secrétariat du Conseil général et collaboratrice administrative (départ le 31.05.2023)	-	60 %	-
Sandra Dévaud	Secrétariat du Conseil général et collaboratrice administrative (entrée en fonction le 01.06.2023)	-	-	60 %
	TOTAL	590 %	690 %	700 %
	EDILITE	2021	2022	2023
Lara Lauper	Responsable de la déchetterie et des espaces verts (entrée en fonction le 01.07.2023)	-	-	90 %
Patrick Henchoz	Responsable de la voirie	100 %	100 %	100 %
Valentin Catillaz	Collaborateur au service de l'édilité	100 %	100 %	100 %
	TOTAL	200 %	200 %	290 %
	CONCIERGERIE	2021	2022	2023
Defferrard Gilbert	Responsable conciergerie, fontainier et CAD	100 %	100 %	100%
Sonia de Sousa Torres Campos	Dame de nettoyage	à l'heure	à l'heure	à l'heure
Sylvie Graber	Dame de nettoyage	à l'heure	à l'heure	à l'heure
Vera Ramalho da Rocha	Dame de nettoyage	à l'heure	à l'heure	à l'heure
Ardiana Shala	Dame de nettoyage	à l'heure	à l'heure	à l'heure
Olfa Kronda	Dame de nettoyage	à l'heure	à l'heure	à l'heure
	DECHETTERIE	2021	2022	2023
Olfa Kronda	Surveillante	à l'heure	à l'heure	à l'heure
Didier Progin	Surveillant	à l'heure	à l'heure	à l'heure
Frédéric Roos	Surveillant départ en octobre 2023	à l'heure	à l'heure	à l'heure
Pierrot Papaux	Surveillant	à l'heure	à l'heure	à l'heure
Axel Dafflon	Surveillant départ en août 2023	à l'heure	à l'heure	à l'heure
	BIBLIOTHEQUE	2021	2022	2023
Francisca Barros Berlendis	Responsable	à l'heure	à l'heure	à l'heure
Iheb Kronda	Collaborateur	à l'heure	à l'heure	à l'heure
	DEVOIRS SURVEILLES	2021	2022	2023
Rachel Bugnon		à la séance	à la séance	à la séance
Nathalie Cavelti Brand		à la séance	à la séance	à la séance
Fabienne Chatagny		à la séance	à la séance	à la séance
Brice Courtet		à la séance	à la séance	à la séance
Willy Boder		à la séance	à la séance	à la séance
Alexandra Egger		à la séance	à la séance	à la séance
Bénédicte Friboulet		à la séance	à la séance	à la séance
Schafer Coraline		-	-	à la séance
Natania Rapin		-	-	à la séance
	FOUR	2021	2022	2023
Frédéric Gendre	Gestionnaire du four	forfait annuel	forfait annuel	forfait annuel
Myrienne Catillaz	Gestionnaire du four	forfait annuel	forfait annuel	forfait annuel
	CENTRE LES SIMON	2021	2022	2023
Myrienne Catillaz	Gestionnaire de la salle Noisette	par location	par location	par location
	ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	2021	2022	2023
Christophe Labaloue	Délégué à l'énergie et au développement durable	à l'heure	à l'heure	à l'heure

5.1.8 Contrôle des habitants – statistiques diverses

	2021	2022	2023
Arrivées	302	301	231
Départs	246	268	210
Naissances	33	36	28
Décès	15	15	19
Population	2'807	2'839	2'869
Electeurs-trices inscrit-e-s en matière fédérale et cantonale	1'754	1'774	1'756
Electeurs-trices inscrit-e-s en matière communale	2'013	2'028	2'054



	FEMMES	HOMMES
100 à 109	0	0
90 à 99 ans	9	6
80 à 89 ans	40	33
70 à 79 ans	89	92
60 à 69 ans	155	138
50 à 59 ans	223	219
40 à 49 ans	209	197
30 à 39 ans	206	199
20 à 29 ans	152	177
10 à 19 ans	169	188
0 à 9 ans	184	184

5.2 Dicastère 2 : Formation

Ce dicastère est géré par M. Bernard Kolly, Conseiller communal

5.2.1 L'école

L'école Terre-Lune de Neyruz compte tous les degrés allant de l'école enfantine jusqu'à ceux de l'école primaire (de la 1H à la 8H). De ce fait, l'école de Neyruz représente un cercle scolaire à part entière sur un même site.

Au début de l'année scolaire 2022, l'école comptait 276 élèves physiques pour 15 classes.

Effectifs au 31 janvier 2023 : 277 élèves physiques (291 légaux) répartis ainsi :

- 69 élèves physiques (69 légaux) pour les classes enfantines, répartis dans 4 classes avec une équipe de 8 enseignantes
- 208 élèves physiques (222 légaux) pour les classes primaires, répartis dans 11 classes avec une équipe de 20 enseignants-es

Trois enseignantes ACM/ACT, des enseignantes spécialisées et un TSS complètent le corps enseignant, ce dernier étant dirigé par un directeur d'école assisté d'une secrétaire scolaire. Pour les élèves présentant des difficultés scolaires, les solutions intégratives sont privilégiées. Ainsi, avec une aide ciblée et personnalisée, chaque enfant a la possibilité de suivre sa scolarité dans l'école de son village. Pour ces élèves aux besoins éducatifs particuliers, le temps consacré par enseignant est supérieur à la moyenne.

Pour cette raison, nous trouvons par exemple des classes composées de 16 élèves physiques, mais 22 élèves légaux, car 3 élèves sont au bénéfice d'un accompagnement. Dès lors, le nombre légal d'élèves est important car il définit le nombre d'élèves dont sera composée une classe. Ces accompagnements sont assurés par des enseignantes spécialisées, et également par des logopédistes, psychologues et psychomotriciens.

5.2.2 Service intercommunal de psychologie, logopédie et psychomotricité

Le cercle scolaire de Neyruz est doté d'un service intercommunal de psychologie, logopédie et psychomotricité (SLPPI). Ce service a pour but d'aider les élèves en âge préscolaire et scolaire – www.slppli.ch.

Le service de psychologie

La psychologue en milieu scolaire analyse les situations problématiques de l'enfant en intégrant dans sa démarche le contexte familial, scolaire et social. Suite à cette analyse, elle peut proposer divers types d'intervention. Ce service est assuré par Mme Delphine Meuwly,

Le service de logopédie

La logopédiste s'occupe de la prévention, de l'évaluation, du traitement des troubles du langage oral et écrit (fonction de communication et d'expression de la pensée), ainsi que de la voix chez l'enfant. Ce service est assuré par Mme Margaux Niederer.

Le service de psychomotricité

La psychomotricienne travaille avec les enfants qui expriment un malaise à travers leur corps : le corps dans ses aspects fonctionnels (support de nos ajustements moteurs), expressifs (support de nos émotions) et relationnels (support des échanges avec le monde extérieur). Ce service est assuré par Mme Sandra Bonnard, à Villars-Vert (Villars-sur-Glâne).

5.2.3 Accueil extrascolaire

L'accueil extrascolaire est un lieu de vie qui permet aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle. Il a pour but principal d'assurer l'accompagnement des enfants d'âge scolaire (1H à 8H) en dehors des heures de classe et de favoriser leur développement en prenant en considération leurs intérêts et leurs besoins. L'AES du P'tit Bonheur est une association privée, ses locaux se situent au-dessus de l'école dans le quartier de « La Neyruzienne »

5.2.4 Devoirs accompagnés

L'accompagnement aux devoirs est un service qui est proposé les lundis et les mardis durant l'année scolaire. Cet encadrement est assuré par 9 personnes remplaçants inclus. Fin 2022, 15 élèves le lundi et 12 élèves le mardi bénéficiaient de cette aide.

5.2.5 Pedibus

Aller à pied à l'école dès le plus jeune âge, c'est contribué à éviter de nombreuses maladies liées à l'inactivité (obésité, problèmes cardio-vasculaires, etc.). Cela permet également à l'enfant d'intégrer des règles de sécurité et de comportement, un apprentissage essentiel pour le rendre autonome et l'amener ensuite à se déplacer seul, à pied, et en sécurité. Le Conseil communal et la Direction de l'école encouragent vivement cette démarche. Le Pedibus, un système d'accompagnement participatif pour amener les enfants à pied à l'école sous la surveillance d'un adulte, est une invention qui change la vie ! L'itinéraire de la ligne de Pedibus, ses arrêts et ses horaires sont programmés par les parents. Chaque parent qui inscrit son enfant dans le Pedibus s'inscrit également pour le « conduire », une à deux fois par semaine selon les besoins. L'enfant rejoint alors le Pedibus à un arrêt et fait le trajet vers l'école avec ses camarades, sous la conduite d'un adulte. Après l'école, le Pedibus ramène l'enfant à l'arrêt le plus proche de chez lui, où l'attend son parent.

2 lignes Pedibus sont à disposition des élèves de Neyruz :

Ligne orange : Pommiers-Cerisiers : Le départ a lieu au croisement entre le chemin des Cerisiers et le sentier des Cheminots.

Ligne bleue : Pedimarchet : Le départ est à l'impasse du Rosset (borne électrique) - arrêt : début route du Marchet (bac à fleurs au début du trottoir de la route cantonale)

5.2.6 Plan de mobilité scolaire (PMS) : projets et perspectives

À la suite d'un séminaire de l'ATE, l'idée serait de demander une analyse des cheminements scolaires dans notre commune. Les plans de mobilité scolaire permettraient de rendre compte de la diversité des environnements et du parcours qu'empruntent les enfants pour se rendre à

l'école. Seraient impliqués dans le processus les enfants, les parents ainsi que les enseignants. L'objectif serait d'aménager les espaces et les cheminements pour permettre aux enfants de se déplacer en toute sécurité. Après une étude du parcours, l'ATE fournirait un rapport à la Commune. Les points noirs seraient ainsi mis en évidence ce qui permettrait, dans la mesure du possible, de rendre le parcours plus sûr, et rassurer les parents.

5.3 Dicastère 3 : Culture et société

Ce dicastère est géré par Mme Katuscia Sansonnens, Vice-Syndique.

Le dicastère « Culture et Société » englobe les responsabilités et les domaines d'actions suivants :

- Animation
- Bibliothèque
- Ecoles de musique
- Intégration des migrants
- Jeunesse et sports
- Ludothèque
- Sécurité publique
- Sociétés culturelles et sportives

Principaux objets réalisés

- ✓ AG culturel pour les majoritaires
- ✓ Boxup installation de jeux à la forêt des Simon
- ✓ Installation d'un pumtrack durant le mois de septembre
- ✓ Noël des Aînés
- ✓ Rénovation de la boîte à livres

Bibliothèque mixte : 5 ateliers « Né. e pour lire ». Biblioweekend « Mettre les voiles ». Jeu « Le tour du monde en un week-end ». Contes pour adultes avec Silvia Fraser. Atelier créatif : fabrication d'oiseaux en papier. Conférence de Monsieur Laurent Sciboz. Chasse aux œufs. Atelier créatif : fabrication de mini-livres. Participation à la journée de lecture à haute voix. Contes à la forêt. Lancement du concours d'écriture. Contes de Noël.

- ✓ Introduction d'une boîte à retours pour les livres empruntés
- ✓ Rapport d'activité 2022
- ✓ Suppression du genre sur tous les livres

Commission CSL : 2 marchés artisanaux, un de printemps et le second des lumières, petit déjeuner à la population « zéro déchet », Midnight Neyruz, paquets de la St-Nicolas pour les élèves de l'école Terre-Lune.

Commission des naturalisations : 10 personnes naturalisées

Principaux objets à l'étude ou en voie de réalisation

- Développement de la zone sportive des Simon
- Location d'un pumtrack pour 2024, achat ou location pour le futur

- Midnight Neyruz
- Offre culturelle, pour adultes, en partenariat avec le Bilboquet
- Organisation d'un vide-dressing
- Organisation d'une balade gourmande
- Petit déjeuner communal, zéro déchet, pour la population
- Projets 1H-7H avec le travail social sur site (TSS) de l'école
- Règlement de police communal
- Rénovation de la place de jeux dans la forêt des Simon et installation de la tyrolienne
- Révision du règlement du personnel

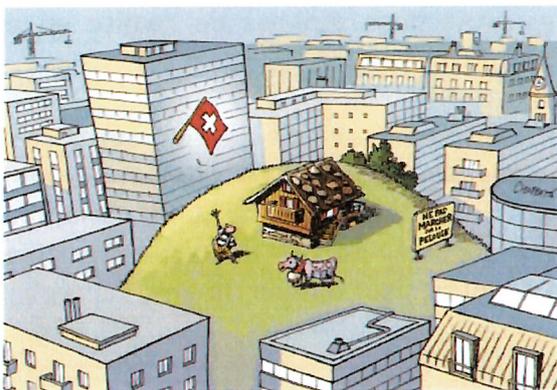
Bibliothèque mixte : 7 animations publiques pour le moment et rapport d'activité 2023.
Résultats concours d'écriture, animations scolaires, étude du changement de système informatique pour la mise en réseau des bibliothèques fribourgeoises.

5.4 Dicastère 4 : Affaires territoriales

Ce dicastère est géré par M. Axel de Montmollin, Conseiller communal.

5.4.1 Rétrospective 2023 sur l'état de la révision générale du PAL

Source : © Patrick Chappatte 2011



L'année 2023 fut dédiée à l'élaboration du dossier d'adaptation aux conditions d'approbation, lequel dossier donne suite à l'approbation partielle de notre PAL d'août 2022.

La complexité et la durée prolongée pour élaborer ce dossier proviennent principalement des recours interjetés qui imposent des compléments d'études et d'expertises devant permettre d'établir un dossier d'adaptation correspondant aux multiples exigences auxquelles nous devons nous conformer.

Ainsi, nous pouvons relever que l'événement majeur 2023 fut amené par l'expertise de la Commission d'aménagement et d'urbanisme (CAU) sur le secteur Route d'Onnens Sud. Les résultats de cette expertise, exigée par le Tribunal cantonal (TC), ont conduit vos Autorités communales à demander un avis de droit juridique quant à la teneur de l'expertise, lequel avis de droit est complété par un rapport technique établi par notre urbaniste.

La volonté politique étant d'avancer dans l'établissement du dossier d'adaptation, il est prévu de transmettre ces éléments à la DIME afin de trouver une issue à cette situation et, in fine, déposer le dossier d'adaptation aux conditions d'approbation avant la fin du printemps 2024 pour mise à l'enquête publique.

5.4.2 Halte ferroviaire de Neyruz - Etat de la situation 2023



Les exigences en regard à la LHand sont toujours d'actualité, mais le planning des CFF pour mettre les quais aux normes, dont ceux de la halte CFF de Neyruz, annonce des délais à l'horizon 2032, au mieux. Dans l'intervalle, les CFF vont mettre en place pour le 1^{er} janvier 2024 des mesures d'aide aux personnes à mobilité réduite par le biais d'une hotline permettant, par ce contact, d'accompagner ces personnes dans leurs trajets en train.

De plus, vos Autorités ont sollicité les CFF afin qu'ils trouvent des solutions intermédiaires depuis le quai direction Romont. Ainsi, une solution par l'installation d'une rampe a été trouvée. La rampe permettra de s'acheminer depuis et jusqu'au Clos du Four. Celle-ci sera installée début 2024.

5.4.3 La Passerelle de la Glâne



La nouvelle Loi sur la mobilité entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023 est venue perturber les projections établies de remise en état de la Passerelle.

Ainsi, la procédure initialement entamée a été, sur ordre du SeCA, retirée, et pour nous conformer aux nouvelles exigences, nous avons dû établir un Plan d'infrastructure de mobilité (PIM). Cela implique une procédure plus longue qui passe par une demande préalable, puis une mise à l'enquête de 30 jours, pour obtenir, in fine, l'approbation de ce PIM par la DIME.

Début de l'automne 2023, nous avons donc déposé la demande préalable auprès du Service des ponts et chaussées pour analyse. Le retour du Service est attendu début 2024 avec la volonté de publier, dès ce retour, la mise à l'enquête publique et en espérant, enfin, l'approbation des plans avant la fin du 1^{er} semestre 2024.

Espaces fleuris

En 2023, pour poursuivre dans nos développements en biodiversité, nous avons débuté un projet avec la fondation Push (Praktischer Umweltschutz) qui soutient les communes à mettre en pratique la biodiversité. Ainsi, dans cette perspective, nous avons préparé des terrains pour des prairies fleuries lesquelles seront semées au printemps 2024.



Un autre projet initié en 2023 est celui du réaménagement de l'espace vert autour du bureau communal. Toutefois, pour des raisons météorologiques, les travaux ont été interrompus, mais reprendront au printemps 2024.

Pour nos projets d'espaces verts, nous pouvons compter sur les compétences de notre nouvelle collaboratrice des espaces verts, Mme Lara Lauper, qui apporte une plus-value dans le cadre de ces développements communaux.

Nouveau forestier



M. Jean-Paul Borne, notre forestier inter-communal, ayant pris sa retraite après plus de 30 ans de services, Forêts-Sarine a nommé M. Damien Berset au triage (région 2) qui englobe les communes de Autigny, Avry, Chénens, Cottens, La Brillaz, Matran (secteur Ouest), Neyruz, Ponthaux et Prez.

Il est désormais notre référent pour tout ce qui est lié à nos forêts.



PRU (point de rencontre d'urgence)

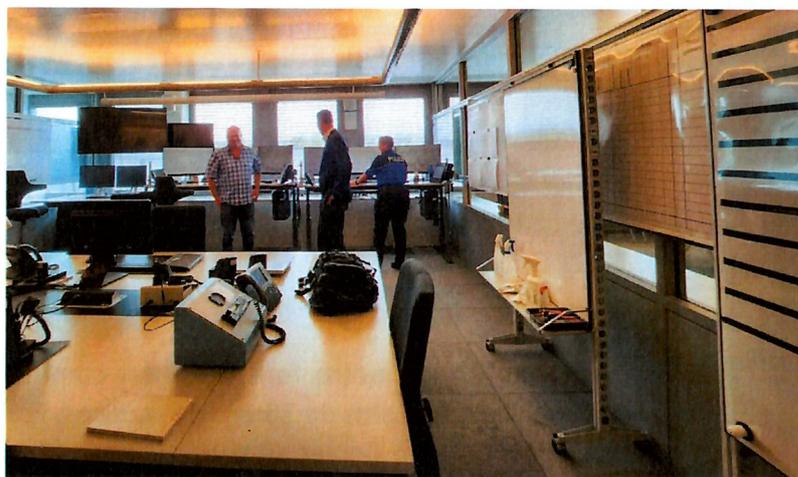
Comme toutes les communes fribourgeoises, nous avons mis sur pied notre concept PRU en 2023.

Nous avons donc défini les locaux pouvant accueillir la population et une cellule de crise en cas de catastrophe et/ou de délestage et avons acheté la plupart du matériel nécessaire à cet effet, hormis la génératrice. Cet achat demande une réflexion quant à l'ampleur de l'usage et l'installation électrique y relative. Cette analyse doit déterminer les besoins et les technologies prépondérantes afin d'acquérir « la bonne génératrice » pour nos besoins. Ainsi cet achat se fera en 2024.

Le PRU Neyruz est situé dans le complexe communal, à la route d'Onnens 5 et il est répertorié comme tous les PRU de Suisse sur le site www.pointrencontreurgence.ch

Le premier événement opérationnel de notre PRU fut marqué par un exercice au niveau cantonal avec la liaison de l'ensemble des radios Polycom au Centre d'engagement et d'alarme (CEA). Le test a été consolidé dans les locaux de la police cantonale à Granges-Paccot, le 30 août 2023.

Ce type de liaison permet d'assurer, en cas de crise ou de catastrophe, la chaîne des secours. A terme, il est prévu d'actionner la journée test annuelle en même temps que le test des sirènes en février de chaque année ; cela reste toutefois à confirmer par les Autorités cantonales.



Délégation aux associations et instances régionales

Le Conseil communal est représenté dans bon nombre d'associations intercommunales et/ou régionales selon la répartition des dicastères. Ainsi, pour le dicastère 4, le Conseiller communal représente la Commune et soutient la position communale auprès de ces instances et est impliqué, notamment, dans :

- L'Association Régionale de la Sarine (ARS)
- La Conférence Régionale pour la Constitution de la Nouvelle Agglomération (CRCNA)
- L'Alimentation en Eau pour Sarine-Ouest (AESO)
- Forêts-Sarine
- La Commission d'Aménagement Régional et de Mobilité de l'Agglomération de Fribourg (CARM) (lié notamment au PA5 de l'Agglo)



Forêts-Sarine



Association
Régionale
de la Sarine

5.5 Dicastère 5 : Santé et prévoyance sociale

Ce dicastère est géré par Mme Murielle Roos Bovey, Conseillère communale.

5.5.1 Principaux objets réalisés

- 7 séances de Commission d'entraide et intergénérationnelle

- 2ème édition des rencontres de printemps qui a attiré un peu plus d'une cinquantaine de personnes. Avec au programme de la soirée : spectacle avec Arnaud le magicien et jeux de société
- 1ère édition Plateforme jeunesse. Une trentaine de personnes en tout se sont retrouvées, le 30 mai et le 16 novembre, afin d'échanger sur les sujets jeunesse.
- Mise en place des jardins partagés
- Reconduction du mandat REPER

5.5.2 Principaux objets à l'étude

- Organisation de la 3ème édition des rencontres de printemps
- Suivi du projet REPER
- Suivi et développement de projet des jardins partagés
- Maison du « P'tit Bonheur »
- Bons de transport
- Règlement pour les places d'accueil extrafamilial

5.6 Dicastère 6 : Routes et édilité

Ce dicastère est géré par M. Fabien Mettraux, Conseiller communal.

5.6.1 Service de l'édilité et voirie

Les tâches principales effectuées par le service édilité et voirie sont regroupées dans les catégories suivantes :

- Gestion et entretien des routes et des chemins communaux
- Gestion et entretien des marquages et signalisations
- Gestion et entretien des trottoirs et des sentiers communaux
- Gestion et entretien des bordures végétalisées, espaces fleuris, parcs et jardins
- Gestion du service hivernal
- Entretien des fontaines communales
- Gestion de la déchetterie et de l'évacuation des déchets
- Entretien des bancs publics

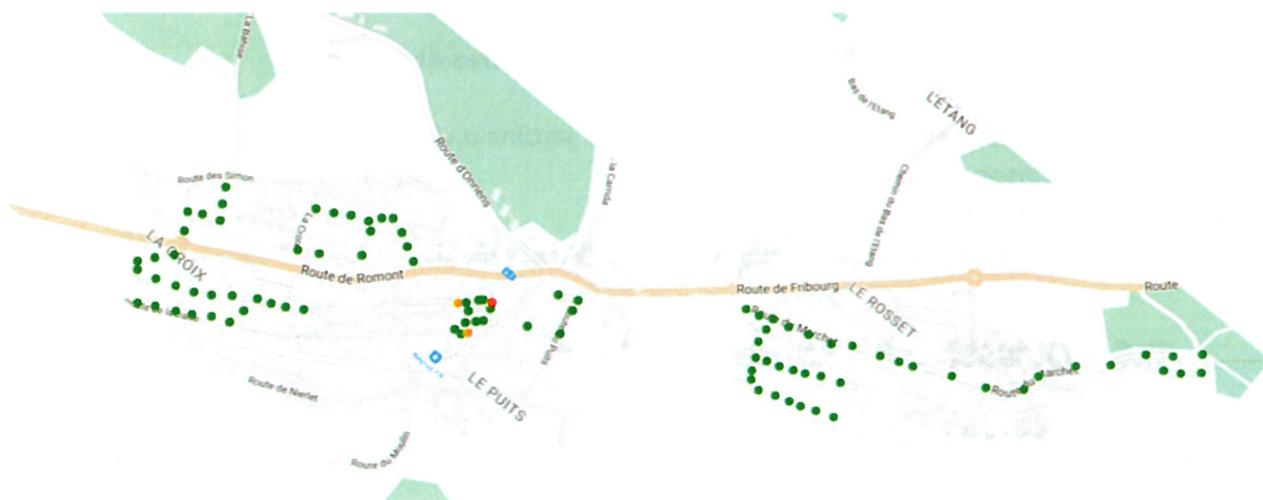
5.6.2 Eclairage public des routes communales

L'assainissement de l'éclairage public des routes communales, qui compte 228 têtes de luminaires à remplacer, a débuté sa première phase de changements en automne 2023. Pour rappel, un crédit d'investissement permettant de financer cet assainissement avait été validé par le Législatif en décembre 2022.

Si une partie des têtes des luminaires a été installée, la programmation de l'éclairage, à savoir son intensité, sa durée lumineuse selon des tranches horaires, etc. se met progressivement en place. Il est probable que des adaptations devront être faites selon les situations de rues ou

autres paramètres, mais la programmation de l'éclairage tient compte de l'Agenda 2030, et des exigences fédérales, cantonales et communales en matière d'économie d'énergie. Ainsi, par le biais d'une programmation graduée en heures et en intensité, les économies d'énergie s'annoncent confortables.

Le plan ci-dessous indique les positions approximatives des luminaires, avec têtes dites « intelligentes », déjà installés dans le village et qui seront télégérés à distance. Toutefois, le plan complet et définitif indiquant l'ensemble des luminaires ainsi que leur graduation temporelle et lumineuse par secteur sera publié à finalisation des travaux, en 2024.



5.6.3 Inventaire du réseau routier de la commune



En 2023, le réseau routier communal ne s'est pas étendu. Une mise à jour de l'inventaire est planifiée pour 2024.

Le tableau ci-dessous indique les distances du réseau routier communal.

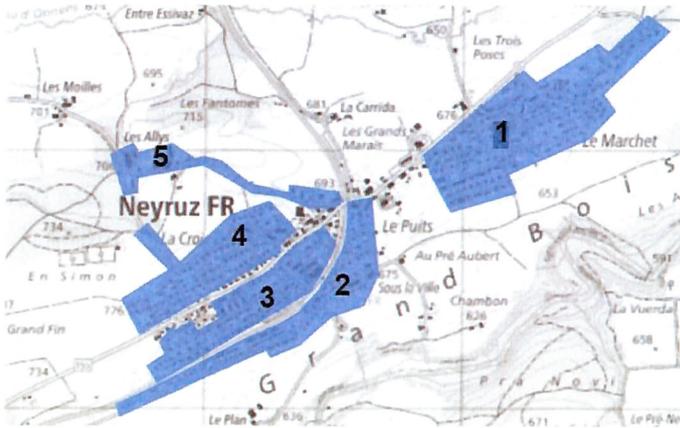
Routes et chemins communaux	16'822 m
Routes et chemins privés	2'560 m
Total	19'382 m

5.6.4 Routes communales

Réfection du tronçon à l'intersection de la Rte du Puits et de la Rte Cantonale

Durant l'été 2023, un revêtement bitumineux a été posé sur un tronçon de la Rte Cantonale. A cette occasion, nous en avons profité pour recouvrir de ce matériau le secteur entre la fin de la Rte du Puits et l'intersection de la Rte Cantonale. Le marquage du passage piétons a également été rafraîchi.

Concept d'extension des zones 30



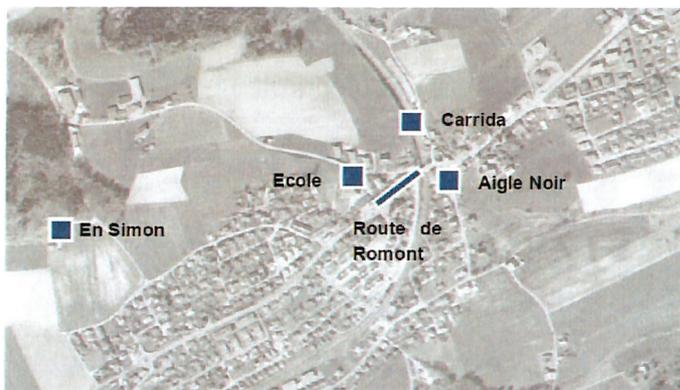
Depuis 2008, date d'approbation de notre concept zone 30, les espaces routiers des secteurs du Marchet (1), La Croix (4) et La Daille (3) ont été équipés avec la signalétique spécifique aux zones 30.

Il restait toutefois le secteur Rte du Puits et Nierlet (2) à équiper. C'est donc l'occasion de compléter le concept datant de 2008 en y ajoutant le secteur des Allys (5). Partant, en 2023, nous avons donné mandat au bureau d'ingénieurs CSD pour

compléter le Concept Zones 30 datant de 2008.

L'étude mandatée se base sur l'expertise et les aménagements des secteurs zones 30 déjà développés. Des aménagements complémentaires y sont apportés dans le but de pérenniser et faire respecter la vitesse exigée et d'y implanter, là où cela sera possible, des places de stationnement. Ces stationnements seront toutefois coordonnés avec le concept stationnement établi en parallèle.

Concept de stationnement



La commune compte à ce jour plusieurs parkings publics, dont celui de La Carrida, du Complexe communal, du centre sportifs Les Simon et celui autour des commerces et Aigle Noir.

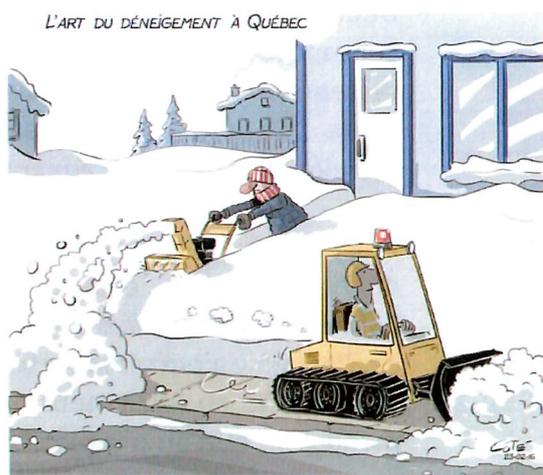
Ces dernières années, l'accroissement de notre village, le nombre de déplacements en évolution permanente et les restrictions conséquentes des places de parc constructibles admises font

augmenter les besoins en stationnement. Tous ces paramètres nous ont conduits à mener une étude pour mettre en place un concept de stationnement qui s'intégrera dans une stratégie globale. Ainsi, le mandat a été confié à CSD qui établit également la mise à jour de notre concept Zones 30.

Ce concept doit nous permettre de développer une vision globale pour une gestion du stationnement dans notre village et de faire ainsi émerger des pistes de solution, notamment sur les parkings du Complexe communal, de l'Aigle noir et commerces, de la Carrida et du centre sportif Les Simon. Ce concept prévoit également de projeter des places de parc dans les quartiers afin d'éviter le parcage sauvage. Cela ne pourra être réalisé uniquement à des emplacements conformes aux exigences légales et normatives constructibles.

Le Conseil communal analysera les résultats de cette étude qui sera rendue en 2024 et pourra, avec les pistes émises dans l'étude, offrir un concept de stationnement sur l'ensemble du village.

Quelques chiffres du service hivernal



Source image : la caricature de côté.ca

Le service hivernal apporte, durant la période froide, un confort appréciable aux usagers de la route et de la mobilité douce. Nous remercions la population de sa compréhension lors du salage et déneigement et vous assurons que notre personnel met tout en œuvre pour que les accès soient praticables rapidement.

En 2023, le service hivernal a effectué 17 jours et/ou nuits pour déneiger et saler les routes du village, ce qui représente 56h30 et 22'546 kg de sel pour assurer un maximum de sécurité à la population.

2022			2023		
Jours de sorties	Heures	Kg de sel	Jours de sorties	Heures	Kg de sel
27	83h00	27'479	17	56h30	22'546

5.6.5 Elimination des déchets

De manière générale, les tâches effectuées par le personnel de la déchetterie se regroupent ainsi :

- Orienter et surveiller les dépôts des déchets au bon endroit
- Veiller au bon remplissage des bennes
- Gérer l'évacuation des bennes
- Apporter de l'aide aux personnes qui en ont besoin
- Veiller à la bonne valorisation des déchets
- Entretien l'espace déchetterie

Déchets récoltés en 2021, 2022 et 2023 :

Catégories	Qté	2021	2022	2023
Ordures ménagères	T	273.64	267.66	267.03
Encombrants	T	28.58	30.36	17.12
Déchets compostables	T	385.25	376.71	332.54
DCMI	T	49.06	41.54	32.66
Bois	T	61.10	59.16	56.44
Papier et cartons	T	143.36	149.64	139.76
Verre	T	108.68	96.86	109.36
Alu/fer blanc + ferraille	T	34.53	34.88	30.85
Huiles usées	T	1.92	1.62	1.65
PET	T	1.20	8.54	8.42
Litières à chat	T	0.00	6.76	2.35
Total des déchets	T	1'087,32	1'073.73	998.18

Les prestataires ne facturent pas toujours à l'identique : par exemple, les déchets verts ont été facturés ensemble pour 2023 alors qu'en 2022, ils ont été facturés séparément. De plus, depuis 2023, le papier et le carton sont récoltés dans le même conteneur, ce qui ne génère qu'une facture.

5.6.6 Mémo déchets – préparation de la nouvelle édition



La mise à jour annuelle du Mémo déchets se prépare en amont de sa distribution en fin d'année. Ainsi, la brochure 2024 a été mise à jour durant l'automne 2023 avec quelques nouvelles fonctionnalités et modes de tri.

De plus, le site internet MemoDéchets s'étoffe et l'on peut y trouver une multitude d'astuces et de réponses sur le tri des déchets et où les acheminer correctement.

Le Mémo déchets nouvelle version a été diffusé dans tous les ménages en décembre 2023.

5.6.7 Déchetterie à domicile



La déchetterie à domicile s'est développée en collaboration avec la société de Jeunesse de Neyruz et fonctionne depuis l'automne 2022. Cette prestation, assumée un samedi matin par mois par la Jeunesse, propose de venir chez vous pour ramasser vos déchets (identiques à ceux pouvant être déposés à la déchetterie). La déchetterie à domicile est exclusivement destinée aux personnes à mobilité réduite et/ou aux personnes âgées ne pouvant plus acheminer seules leurs déchets. Ainsi, 30 personnes ont déjà bénéficié de ce service depuis sa mise en fonction.

5.6.8 Poubelles publiques sur le territoire communal



Comme annoncé l'an dernier, les poubelles publiques posées sur le territoire communal, en place depuis un bon nombre d'années, devaient être remplacées. Cette opération s'est étalée sur 2 ans et, fin 2023, toutes les poubelles publiques ont désormais été changées.

Rappelons que la mise à disposition de ces collecteurs publics de déchets aide à lutter contre le littering (déchets sauvages) dans les espaces publics, fléau malheureusement trop répandu de nos jours.

5.6.9 Décès et inventaire du cimetière 2023

7 personnes décédées restituées aux familles

5 urnes déposées au columbarium

4 urnes déposées au jardin du souvenir
 1 urne déposée au puits du souvenir
 3 inhumations

Lieux de sépultures	Occupation du cimetière en 2021	Occupation du cimetière en 2022	Occupation du cimetière en 2023
Columbarium	128	135	140
Inhumation	105	105	102
Jardin du souvenir	6	14	18
Puits du souvenir	0	0	1
Restituées aux familles	0	0	7

5.6.10 *Espaces verts*



Depuis l'été 2023, nous comptons parmi notre personnel, une collaboratrice responsable des espaces verts, Mme Lara Lauper. Elle dédie une grande partie de son temps à ces espaces. Ainsi, avec son arrivée, nous avons pu reprendre les entretiens effectués jusque-là par l'établissement horticole Angéloz et par NaturGarden. Cela constituait principalement le Parc

du Clédard, les bacs végétalisés et le parc à vélos de la Place de la Gare, les ronds-points du village, les divers pots et caissettes de plantes annuelles, ainsi que l'entretien des arbres et arbustes du village.

S'englobent également dans les tâches annuelles dévolues aux espaces verts :

- L'entretien du cimetière avec un désherbage mensuel et une taille annuelle.
- La taille des haies et taille hivernales des arbres et arbustes du village.
- L'entretien à la débroussailleuse autour des bancs, du panorama, du sentier botanique, du parcours de l'écureuil, etc.
- L'élimination des plantes invasives au Clédard et sur diverses autres parcelles du village. Cette opération sera réitérée chaque année jusqu'à élimination totale des plantes.
- Les tontes saisonnières des diverses parcelles.
- Le désherbage des divers massifs de plantes vivaces et annuelles.
- Les décorations et plantations automnales devant le Bureau communal et le Complexe.
- Les décorations hivernales des ronds-points et devant le Bureau communal.
- Les plantations de bulbes qui fleuriront au printemps 2024.

5.6.11 Nouveau véhicule électrique



En 2023, afin de compléter l'équipement nécessaire du parc automobiles utilitaires de la Commune, nous avons opté pour l'achat d'un véhicule électrique *Alké* sans émission polluante et avec une autonomie de 200 km. Il est principalement destiné aux besoins des espaces verts.

5.7 Dicastère 7 : Eaux et route cantonale

Ce dicastère est géré par M. Jean-Marc Sallin, Conseiller communal.

5.7.1 Route cantonale

Route de Romont - Séquences n°3 et n°4

La planification de la Séquence 3 (giratoire de la Daille-rte de la Charrière), phase « exécution », a débuté formellement le 17 janvier 2023. Compte tenu des mises à jour nécessaires sur la phase précédente « projet », le planning des travaux intentionnel a été recalé, respectivement en intégrant un démarrage des travaux pour la fin de l'automne 2023, tel qu'annoncé par le groupement d'ingénieurs adjudicataire. Concernant la Séquence 4 (rte de la Charrière-PS CFF), la volonté des maîtres de l'ouvrage et des mandataires est d'enchaîner les travaux de la séquence en question avec la fin de ceux de la Séquence 3.

Travaux de renouvellement

Compte tenu de l'état de dégradation de la couche de roulement, et afin de réduire les nuisances sonores aux riverains, le Canton, a par le Service des Ponts et Chaussées, procédé au remplacement du revêtement sur le tronçon compris entre la rte des Simon et le giratoire du Marchet (Chaumière). Les travaux se sont déroulés sans embûches pendant les vacances scolaires avec une fermeture complète de la route cantonale du dimanche 23 juillet à 05h00 au lundi 24 juillet à 05h00.



5.7.2 Approvisionnement en eau

L'approvisionnement en eau potable de notre commune est assuré par nos sources ainsi que par l'AESO (Association pour l'Alimentation en Eau de Sarine-Ouest, communes d'Avry, La Brillaz, Cottens, Neyruz et Prez), le Graboz et le CEFREN. L'apport de nos captages est le suivant :

« Entre-Essiva »
« Les Fantômes »

} 56'685m³, respectivement 108 l/min

Les eaux provenant de ces deux captages sont traitées aux ultraviolets.

Données en m ³	2021	2022	2023
Livraison annuelle	178'320	182'472	192'315
Moyenne journalière	489	500	527
Production de nos sources	62'137	48'223	56'685
Achat d'eau AESO	178'967	183'220	191'288
Part CEFREN dans achat AESO	76'489 (11%)	209'266 (31%)	220'779 (31%)
Part Graboz dans achat AESO	149'352 (21%)	125'461 (17%)	90'290 13%
Vente d'eau communale à l'AESO	-71'585	-48'745	-56'217
Nombre d'abonnés	631	635	653
Habitants	2814	2845	2869
Volume d'eau facturée	143'795	150'571	162'306
Consommation annuelle / habitant	51,1	52,9	56,7

Qualité de l'eau

Analyses :

Le Laboratoire cantonal a procédé aux analyses suivantes sur le réseau communal :

- 9 prélèvements sur le réseau
- 4 prélèvements à la STAP « Entre-Essiva » avant et après traitement UV.
- 0 sur les réseaux ou sources privées

Les valeurs mesurées sur le réseau de distribution aux points de mesure sont les suivantes :

- Nitrates 18 < 26 mg/ l (max 40)
- Germes aérobies 1 < 91 UFC/ml (max 300)
- Dureté 33.2 < 36,2 °fH

Le Service des eaux communal a prélevé 1 échantillon pour la teneur en chlorothalonil aux captages communaux.

Métabolites R417888

Captages 0.07 micro g/l (max 0.1)

Métabolites R471811*

Captages 0.26 micro g/l (max 0.1) mélangées eaux AESO

**Dans cet échantillon, cette valeur limite est dépassée pour le/s métabolite/s suivant/s du pesticide chlorothalonil :*

- R 471811 (M4).

Jusqu'en février 2021, sur la base d'une directive fédérale, un dépassement de ce type devait être contesté et des mesures visant à corriger la situation devaient être ordonnées, ceci afin de garantir la protection de la santé à titre préventif. Cette directive a toutefois été attaquée en justice.

En conséquence, il convient d'attendre que le Tribunal fédéral rende un jugement définitif dans cette affaire avant de pouvoir déterminer si la valeur limite de 0.1 micro g/L est légalement applicable aux métabolites du chlorothalonil et, partant, si les dépassements mentionnés ci-dessus doivent faire ou non l'objet de mesures correctives.

Remarque : le résultat d'analyse des métabolites du chlorothalonil est désormais exprimé en microgrammes par litre et non plus en nanogrammes par litre comme jusqu'à présent (1 microgramme = 1'000 nanogrammes)

Bilan des projets nitrates

Après une diminution des teneurs en nitrates en 2022 sur la plupart des projets, les valeurs sont restées en général stables en 2023. Les valeurs mesurées à la Côte de Rosé sont à cette image, mais l'objectif des 25mg/l n'est pas encore atteint.

Inspection

Le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) a procédé à une inspection du concept d'autocontrôle ainsi que des processus et activités. Par ailleurs, le réservoir avec STAP « Entre-Essiva » a fait l'objet d'un contrôle in situ.

Les mesures ordonnées ont été intégrées dans la gestion du réseau.

Mandat de prestations

La commune a confié à SINEF un mandat de prestations relatif à la distribution d'eau. La commune demeure responsable de la gestion de son réseau. Les prestations pour lesquelles SINEF assiste la commune depuis le 1^{er} mai 2023 sont les suivantes :

1. Gestion des actifs et données
2. Organisation et suivi d'exploitation
3. Optimisation, ingénierie et suivi des données d'exploitation

4. Exploitation et manœuvres
5. Entretien et maintenance
6. Service de piquet et d'intervention
7. Saisie des données d'infrastructures

5.7.3 Traitement des eaux usées

Station d'épuration des eaux usées (STEP)

Statut juridique

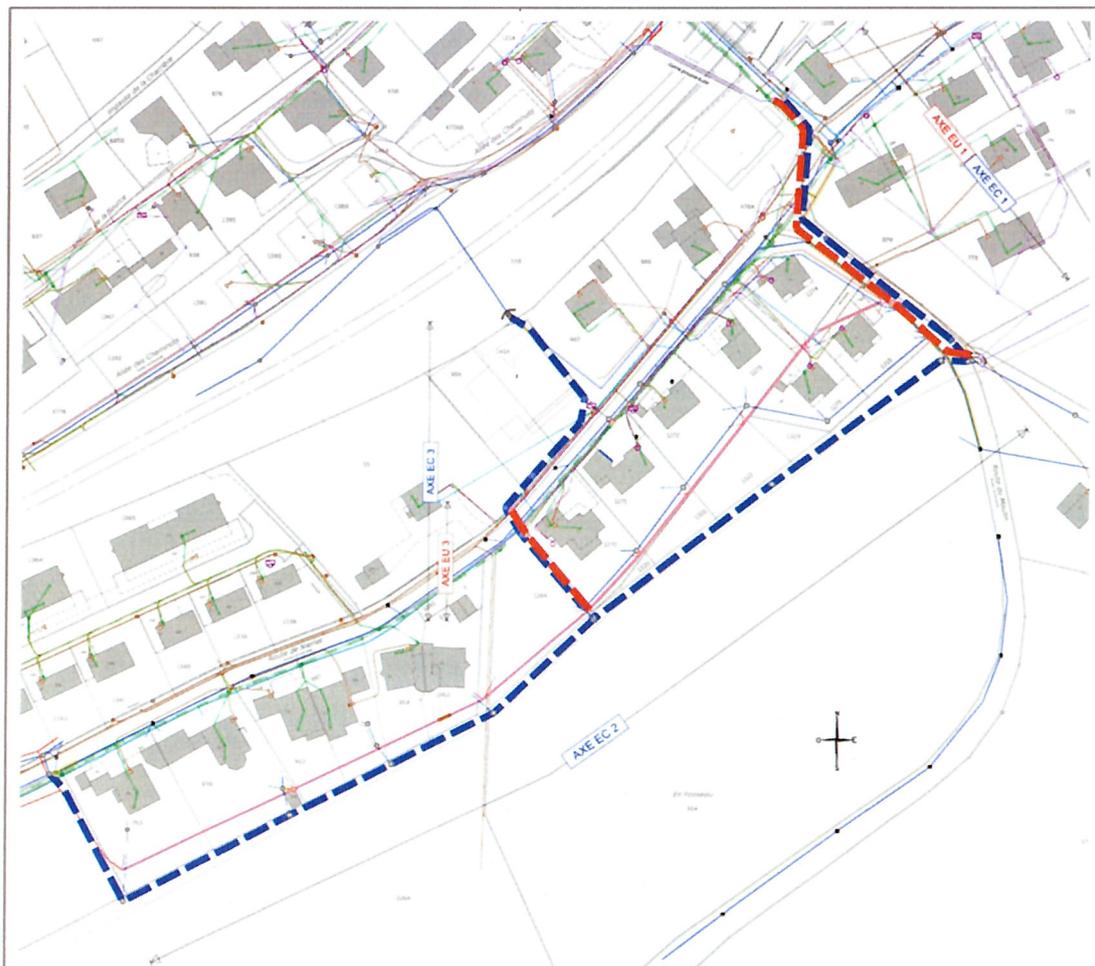
Les communes de Villars-sur-Glâne, Neyruz, Matran et partiellement Avry et Hauterive sont raccordées à la STEP de Villars-sur-Glâne. Elles participent à 100% aux coûts induits par celle-ci, sur la base de la convention de 2006. La Commission de gestion s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2023. Elle a approuvé les comptes 2022 et le budget 2024. A l'initiative de la commune de Neyruz, une analyse sur le statut juridique de l'entente a été demandée, le fonctionnement actuel n'étant pas adéquat avec la perspective des futurs importants engagements financiers. Les pourparlers entre les parties relatifs au changement de statut juridique se sont poursuivis. L'analyse de différents scénarios a débouché sur la création d'une Association de communes, l'ASEV (Association intercommunale pour l'exploitation de la Station d'Épuration à Villars-sur-Glâne) dont les statuts ont été approuvés par les différentes communes membres. L'ASEV débutera ses activités au 1^{er} janvier 2024.

Projet d'extension

Conformément à la législation, un appel d'offres d'honoraires a été lancé. Trois groupements ont déposé une offre, un groupe d'évaluation ad-hoc a analysé les offres et, après auditions des candidats, a consolidé son choix pour le groupe d'adjudicataires. La Commission de gestion ainsi que les différents Exécutifs ont confirmé ce choix. Les différentes participations communales aux honoraires ont été acceptées par les Législatifs respectifs. Les détails chiffrés de l'activité de la STEP sont consultables sur le rapport de gestion de Villars-sur-Glâne 2023.

Assainissement Ouest-Village

Mise en séparatif - Collecteurs EC-EU - Secteur Sud-Ouest de la ligne CFF - Nierlet

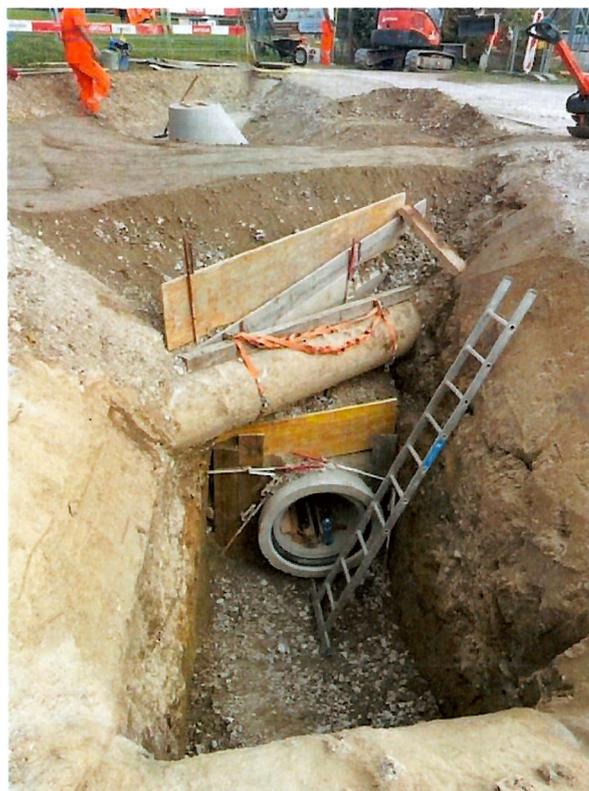


En réponse à la densification et aux nouvelles constructions de l'Ouest du village ainsi qu'aux intempéries de plus en plus violentes, notre Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE) a prévu la mise en séparatif de ce secteur.

Les travaux projetés s'articulent sur trois axes, l'axe 1 reprenant les eaux du quartier du Clédard et de l'allée Jean-Tinguely, l'axe 2 reprenant les eaux de l'Ouest de la route de Nierlet et pour terminer l'axe 3 raccordant les eaux provenant du quartier des Dailles.

Dès lors, la première étape (Axe 3) s'est achevée avec succès à la fin de l'automne 2023. Grâce à une bonne coordination, ces travaux ont pu être réalisés simultanément à la construction du nouvel immeuble jouxtant ledit collecteur communal.

Parallèlement, l'entreprise Antiglio, en charge des travaux pour les axes 1 et 2, a débuté l'axe 2 fin septembre 2023 par la modification du déversoir d'orage situé devant l'entrée de la déchetterie, occasionnant de fait son déplacement à la Carrida. Malgré une météo défavorable, les travaux n'ont pas pris de retard et, hormis la remise en état des terrains, l'axe 2 a pu être achevé avant les fêtes de Noël.

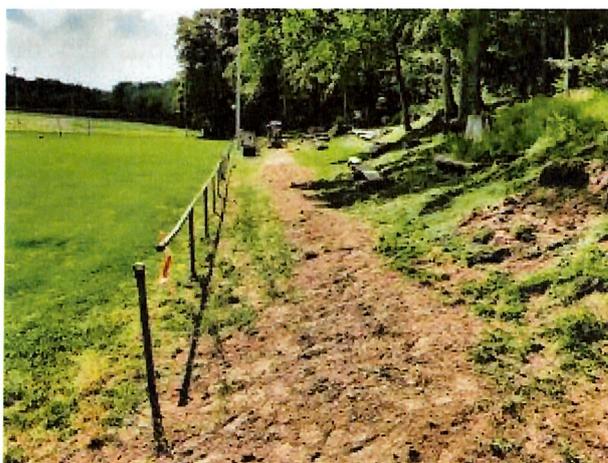


Dès lors, l'ensemble de la route de Nierlet est, désormais, raccordé en séparatif.



Zone des Simon, protection contre les crues et approvisionnement en eaux

Au cours du mois de juillet 2023, nous avons accompli avec succès ces travaux en partenariat avec les entreprises Fribag et SINEF. Grâce à ces interventions, notre capacité à irriguer le terrain de tennis, le terrain de football, ainsi que l'ensemble des massifs du village, avec de l'eau non traitée provenant de sources locales, a considérablement été améliorée. Toutefois, en ce qui concerne les mesures de protection contre les crues, bien que nous ayons mis en place une variante minimale, celle-ci n'a pas encore atteint l'optimum en termes de sécurité pour nos infrastructures. Par conséquent, le projet de protection contre les crues sera intégré dans le réaménagement programmé du terrain de football, ainsi que dans la création de la zone sportive des Simon, dans le but d'assurer une protection adéquate à long terme.



5.7.4 Service du feu



Avant-propos

Ce rapport, présenté pour la première fois depuis la création de la compagnie Sarine Centre, permet à chacun, quelle que soit sa fonction, de se rendre compte de l'activité de notre compagnie de sapeurs-pompiers durant l'année 2023 écoulée.

Quelques événements importants pour l'année 2023 pour notre organisation :

L'aide pour le feu à Vuisternens-en-Ogoz, l'incendie dans le champ à Avry, les inondations à la suite des tempêtes, les accidents et défenses hydrocarbures.

Sinistres et interventions - Nombre des interventions par année

Du 1^{er} janvier à aujourd'hui, nous sommes intervenus à 26 reprises, pour un total de 420 heures. Lodur ne permet pas de filtrer les informations de la base de données pour notre compagnie uniquement. Nous avons cependant les informations du bataillon dans sa globalité.

Cela permet de se faire une idée des interventions faites dans le district. Le bataillon a eu 487 interventions au total pour 6505 heures de travail et 541 alarmes. Le tableau ci-dessous indique le nombre d'alarmes par mois.

année	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	total
2014	35	28	40	33	27	42	67	32	29	32	17	28	410
2015	23	25	32	40	47	30	27	43	30	28	37	30	392
2016	28	17	25	29	37	33	39	32	37	33	27	33	370
2017	32	23	27	30	26	30	39	29	44	33	27	37	377
2018	32	33	38	45	41	45	39	38	30	24	25	31	421
2019	24	26	48	30	26	32	40	27	40	29	50	27	399
2020	28	41	25	23	30	37	38	44	63	42	25	31	427
2021	37	29	24	45	47	49	78	34	41	34	44	30	492
2022	26	37	37	38	46	45	39	97	49	39	30	31	514
2023	49	37	52	43	44	49	76	45	50	42	54		541

Manifestations

Durant l'année 2023, le personnel de la compagnie a été mis à disposition de plusieurs manifestations :

- Circulation pour cérémonies religieuses
- 1^{er} août : assurer la sécurité ainsi que celle du feu
- Soutien aux communes pour les évacuations des écoles
- Parking pour les lotos

Instruction et formation

Outre le programme d'instruction annuel pour la formation des membres du corps constitué des cours de cadres et des exercices réglementaires, l'état-major a donné différents cours pour la formation continue :

- Cours de cadres, composés de formations continues données à l'interne pour les officiers et les sous-officiers, structurées sous la forme d'exercices théoriques et pratiques nécessaires pour apprendre de nouvelles techniques de travail ainsi que l'utilisation du matériel à disposition pour les interventions.
- Formations supplémentaires organisées avec le bataillon, composées de séances et d'exercices d'intervention en commun. Formation de nouveaux chauffeurs pour le camion tonne-pompe.

Gestion de la compagnie

Pour permettre une bonne gestion de la compagnie, l'État-Major a siégé à 5 reprises. En parallèle des EM de la compagnie, le commandant participe aux EM du bataillon.

Effectif au 31 octobre 2023

Effectifs	Nombre
Officiers	18
Sous-Officiers	22
Fourriers	2
Sapeurs	46
Spécialisations	Nombre
Sapeurs PR	36
Chauffeurs TP	20

La gestion du matériel et de l'équipement est gérée par le bataillon. Chaque compagnie a un responsable pour le matériel. Les responsables du matériel surveillent que le matériel est en état et travaillent avec le bataillon pour les mises à jour des différents appareils. Le matériel est acheté par le bataillon et réparti dans les compagnies selon les besoins.

Remercions nos responsables du matériel qui s'occupent avec passion et professionnalisme du matériel nécessaire pour nos différentes missions. Sans un contrôle rigoureux, nous ne pourrions intervenir correctement.

5.8 Dicastère 8 : Bâtiments et développement durable

Ce dicastère est géré par Mme Maryline Dafflon, Conseillère communale.

5.8.1 Bâtiments communaux

Les bâtiments communaux représentent un patrimoine important qu'il faut constamment entretenir afin que la « santé des bâtisses » ne se détériore pas. Ainsi, une multitude de tâches sont destinées à la conservation optimale de ce patrimoine. C'est pourquoi, à nouveau en 2023, une série d'initiatives a été mise en place pour améliorer les infrastructures, les services de notre Commune et la qualité de vie de notre communauté. Parmi les travaux effectués en 2023, relevons ci-après les principaux.

Jusqu'en juillet 2023, le bâtiment de l'Aigle Noir était chauffé au mazout, par une chaudière âgée de 24 ans qui demandait d'être remplacée. De plus, selon les analyses énergétiques faites pour le bâtiment de l'Aigle Noir, ainsi que selon le récent bilan carbone, le bâtiment de l'Aigle Noir est à lui seul responsable de 45% des émissions CO2 de tous les bâtiments communaux. C'est pourquoi, le bâtiment de l'Aigle Noir a bénéficié d'une mise à niveau importante avec le raccordement au système de chauffage à distance (CAD) de la Commune. Outre cela, ce bâtiment nécessite une rénovation thermique, ce qui limitera encore la consommation de chaleur. Pour des raisons budgétaires, seule une modernisation du rez-de-chaussée est à prévoir à court terme ; la rénovation thermique et l'assainissement complet du bâtiment sont prévus à moyen terme.

Au niveau de l'espace disponible de nos installations communales, nous avons entrepris des réorganisations et réaménagements afin de renforcer notre offre de services à la population locale. L'ancien appartement du 1er étage de l'Aigle Noir a été réaménagé pour accueillir un nouveau local destiné aux Samaritains. La Société de jeunesse a repris le local des Samaritains au Complexe communal. Parallèlement, nous avons réaménagé l'espace autrefois dédié au local jeunesse pour créer un nouveau local destiné au Service de logopédie, psychologie et psychomotricité (SLPPI). De plus, nous avons agrandi la ludothèque, offrant ainsi un espace plus convivial et fonctionnel pour les activités ludiques de notre communauté.

Dans la zone d'intérêt des Simon, la porte d'entrée du bâtiment (pour le local de la pétanque) a été remplacée car elle était en très mauvais état. De plus, nous avons procédé à l'assainissement des deux murs des douches des vestiaires. Pour améliorer l'attractivité de nos salles (buvette du foot et salle Noisette), nous avons également investi dans deux nouvelles machines à laver la vaisselle, et fait l'acquisition de 18 nouvelles tables pliantes et très légères.

En ce qui concerne l'entretien courant, notre traditionnel grand nettoyage d'été a été réalisé avec succès. Nous avons mobilisé 10 jeunes pour le nettoyage des bâtiments scolaires et du complexe, ainsi que 2 jeunes pour la bibliothèque. Ces tâches ont été réparties sur deux semaines, garantissant ainsi la propreté et le bon état de nos installations.

En outre, un entretien courant régulier, sans intervention majeure, a été effectué dans l'ensemble des bâtiments (école, complexe scolaire et maison communale).

Finalement, la Commune de Neyruz visant à répondre aux enjeux environnementaux, l'éclairage de la salle de gym a été remplacé par des ampoules LED, ce qui a entraîné des économies significatives en termes d'énergie. De nombreuses autres actions sont à découvrir au chapitre "5.8.3. Transition énergétique".

5.8.2 Agrandissement du périmètre scolaire

Pour des raisons budgétaires, le Conseil communal avait décidé d'agrandir le périmètre scolaire avec une "salle de rythmique" et non une « vraie » salle de sport. Plusieurs membres du Conseil général ont contesté le choix et ont demandé à être intégrés à ces réflexions et à ce projet de société. C'est pourquoi, le Conseil communal a organisé une séance extraordinaire du Conseil général le 28 août 2023 afin d'y expliquer sa démarche et les sept variantes explorées. A la suite de cette séance, un groupe de travail a été organisé pour approfondir le thème de l'agrandissement du périmètre scolaire, y inclus une salle de gym supplémentaire. Ce groupe de travail, constitué de 14 personnes (10 membres du Conseil général et commissions, ainsi que 4 membres du Conseil communal) s'est regroupé à 5 reprises. D'entente, le groupe de travail a proposé en décembre 2023 au Conseil général une variante composée du programme scolaire avec 5 nouvelles salles de classe, avec les locaux annexes correspondants, un agrandissement de la bibliothèque, des abris de protection civile supplémentaires, des aménagements extérieurs, l'assainissement du bâtiment de l'école primaire et du complexe, ainsi qu'une salle de gym simple supplémentaire sur le local voirie. Les membres du Conseil général ont néanmoins voté en faveur de la transformation de la salle de gym actuelle en salle de gym double. Le lancement du concours d'architecture pour l'agrandissement du périmètre scolaire est à lancer au printemps 2024.

5.8.3 Modernisation de l'Aigle Noir

A travers des études de faisabilité et de vision globale du bâtiment, le Conseil communal est en train d'analyser comment l'Aigle Noir pourra être modernisé et assaini, à commencer par la cuisine et la grande salle. Le budget pour ce crédit d'étude global a été approuvé au Conseil général de décembre 2023. Ce bâtiment étant ancien, il demande un entretien très coûteux pour maintenir des installations vétustes et le garder sécurisé (notamment en cas de feu). De nombreux défauts ont d'ailleurs été soulignés par l'ECAB et requièrent des modifications. Ce bâtiment est le plus énergivore de tous les bâtiments communaux étant très mal isolé et demandant un assainissement conséquent.

5.8.4 Transition énergétique

Dans le cadre de son Agenda 2030 pour le développement durable, outre les dimensions sociales et économiques, la Commune de Neyruz accorde une grande importance à la dimension

environnementale en répondant aux enjeux environnementaux et en soutenant la transition énergétique. A titre d'exemple, les bâtiments sont responsables de 44% de la consommation finale d'énergie en Suisse et d'un tiers des émissions de CO₂.

Actions pour l'efficacité énergétique des bâtiments communaux

En 2023, nous avons entrepris plusieurs initiatives pour améliorer nos installations et réduire notre empreinte environnementale. A travers la Commission 3E et son délégué au développement durable et à l'énergie, tous les bâtiments communaux ont été passés en revue afin d'identifier des points d'amélioration. Les consommations énergétiques (chauffage, électricité, eau) de tous les bâtiments communaux ont été analysées avant l'été sur la période 2019-2022 grâce à l'outil Enercoach. Tous les bâtiments communaux (écoles infantine et primaire, complexe communal, Simon) ont été visités avec le Service Technique durant l'été 2023. Les résultats ont été revus par la Commission 3E afin de recommander au Conseil communal des priorités de rénovation permettant de planifier les investissements requis (notamment : isolation thermique des bâtiments, remplacement de systèmes de chauffage, remplacement de matériels électriques).

Les résultats montrent en particulier que la rénovation de l'isolation thermique de l'Aigle Noir est une priorité (efficacité chaleur de 97.1kWh/m²) suivi des Simon (77.2 kWh/m²), de l'Ecole primaire (76 kWh/m²), et du Complexe communal (68.8 kWh/m²), étant admis qu'à partir de 80 kWh/m² une rénovation énergétique est requise. La Maison communale (62.6 kWh/m²) et l'école infantine (55.8 kWh/m²) sont de ce fait moins prioritaires.

Du point de vue des émissions CO₂, l'installation de la nouvelle centrale de chauffe est essentielle (l'actuelle étant sous-dimensionnée et trop ancienne). Ce projet est en cours. Le remplacement de la chaudière à mazout des Simon reste le dernier projet de rénovation de chauffage à entamer, maintenant que l'Aigle Noir a été raccordé au chauffage à distance (CAD) en remplacement de sa chaudière à mazout. Du point de vue de l'efficacité électrique, le remplacement des équipements électriques de l'Aigle Noir (42.9 kWh/m²) et des Simon (41.4 kWh/m²) est une priorité, les autres bâtiments communaux étant meilleurs du point de vue efficacité électrique (Complexe communal 31 kWh/m², Maison communale 28.5 kWh/m², Ecole primaire 24.1 kWh/m², Ecole infantine 20.8 kWh/m²).

Du point de vue efficacité dans l'utilisation de l'eau, les Simon et l'Aigle Noir sont des bâtiments à revoir (900 à 1000 litres/m²), les autres bâtiments étant plus dans la norme du point de vue consommation d'eau (entre 100 et 300 litres/m²) même si une consommation à la hausse sur 2020-2022 est à noter pour la Maison communale et l'Ecole primaire et infantine.

De plus, une liste d'actions à effectuer dans chaque bâtiment communal a été définie en collaboration entre le Service Technique et la Commission 3E afin d'optimiser les consommations dans l'attente de rénovations plus conséquentes. Ces actions incluent des vérifications régulières (comme par exemple le contrôle des chauffe-eau, des systèmes de ventilation ou des fuites d'eau) ou des actions temporaires (comme par exemple le remplacement de néons par des LEDs, le réglage des températures de consignes des bâtiments ou des frigos/congélateurs, l'installation de détecteurs de présence, de nouvelles douches, de multiprises afin d'éviter la veille d'appareils électroniques, ou la vérification de l'isolation des conduites d'eau chaude et de chauffage). Une campagne sera de plus lancée en 2024 visant à sensibiliser les utilisateur-trices des bâtiments communaux concernant les gestes à adopter afin d'économiser la chaleur, l'électricité et l'eau.

Subventions communales pour les énergies renouvelables 2023

Comme pour l'année 2022, le Conseil Général de Neyruz a approuvé en 2023 un budget de CHF 40'000 afin de soutenir les propriétaires de bâtiments privés dans leurs démarches de rénovation énergétique. En effet, les propriétaires sont encouragés à prendre les mesures énergétiques suivantes : pose de panneaux solaires, changement de chauffage, isolation thermique des bâtiments, raccordement au CAD, pose d'un poêle, etc. Les systèmes de chauffage sur notre commune évoluent dans le bon sens. Selon les statistiques cantonales, notre territoire comptait 42% de chauffage à mazout en 2021 contre 37% en 2022 sur 660 bâtiments à usage d'habitation.

Ci-dessous se trouvent les installations entreprises entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2023 (selon l'état des dossiers FRIAC et les dispenses de permis de construire).

Types de mesures en résumé	2021	2022	2023
PV avec dispense permis	14	49	26
PV avec permis	6	1	1
Poêle à bois		3	3
Chauffage à bois		2	
Chauffage à pellets		1	
Isolation thermique	2		
PAC air-eau	7	16	5
PAC sol-eau	7	7	5
CAD		1	
Total	36	80	40

2022 et 2023 : années avec subventions communales

L'année 2022 avait été très favorable grâce au nouvel octroi des subventions communales. 2023 affiche une baisse dans les installations énergétiques, mais reste toutefois en tête, avec 27 installations de panneaux photovoltaïques enregistrées.

Afin d'encourager les rénovations des bâtiments privés et guider les propriétaires dans leur démarche, une conférence publique a été organisée le 15 février 2023, suivie par des Cafés-conseils individuels les 29 février et 1er mars 2023.

Concernant les subventions octroyées, l'année 2023 a été moins fructueuse que 2022. Le tableau ci-dessous illustre les 2 années depuis le début de la subvention :

Types de mesures en résumé	2022	2023
Installation solaire	36	17
Pompe à chaleur sol-eau	7	4
Pompe à chaleur air-eau	13	6
Chaudière à bûches de bois	2	0
Chaudière à pellets	1	0
CECB plus (seulement en 2022)	6	0
Isolation thermique façades, toit, murs et sol contre terre (dès 2023)	0	2
Raccordement au CAD Neyergie SA	1	0
Nombre de décisions octroyées	66	28
Montant annuel des subventions octroyées	CHF 40'000.00 +surplus reporté en 2023 CHF 12'647.50	CHF 24'016.65

Bilan carbone

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de développement durable Agenda 2030, le Conseil communal a décidé d'effectuer son bilan carbone afin de mesurer les émissions de CO₂ générées. Un bilan de notre administration communale a donc été effectué. Il s'agit par exemple des émissions carbonées dues à l'énergie, les transports, les achats, les déchets, etc. De plus, les émissions carbonées de notre territoire communal ont aussi été mesurées : par exemple chauffage, transports, activité économique, consommation, utilisation des surfaces, etc.

La Suisse s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Neyruz a aussi son rôle à jouer pour y arriver. A travers ce bilan carbone, la Commune de Neyruz dispose de chiffres à disposition et peut fixer des priorités afin d'agir. En 2022, notre administration a émis environ 500 tonnes de CO₂ et chaque habitant-e de Neyruz a émis environ 10 tonnes de CO₂. Pour poursuivre l'objectif de la Confédération de neutralité carbone d'ici 2050, la Commune et ses citoyennes et citoyens doivent réduire cet impact de plus de 40% d'ici 2030. A cet effet, un groupe de travail a été créé pour proposer des actions pour notre administration. En particulier, la présentation des résultats a été organisée fin 2023 avec le responsable de l'administration communale, le directeur de l'école et le gérant de l'Aigle Noir. D'autres ateliers participatifs sont planifiés pour 2024 avec le corps enseignant et le personnel de l'administration afin d'identifier des actions concrètes à entreprendre au jour le jour afin d'aider à réduire autant que possible cet impact. De plus, des ateliers participatifs suivront dans le courant 2024 afin de présenter les résultats du bilan carbone territorial et identifier avec les Neyruziens comment agir à l'échelle de notre territoire pour réduire nos émissions carbonées.

5.8.5 Soutien à l'économie locale

Le samedi 23 septembre 2023, la Commission 3E a organisé le 2ème comptoir neyruzien visant à soutenir et rendre visible l'économie locale de Neyruz. Dans le cadre de cet événement, ce sont 20 commerces qui ont présenté leurs activités. La Commune de Neyruz a également mis en place

un portail digital des entreprises à travers un site internet dédié à l'économie locale : www.entreprises-neyruz.ch. Celui-ci regroupe 46 entreprises.

De plus, les deux petits déjeuners annuels ont eu lieu en mars et en novembre 2023. En mars, Laurent Kaeser, entrepreneur et spécialiste en design et communication, est intervenu au sujet de « Bien communiquer c'est mieux vendre ». En novembre, nous avons fait le point sur les besoins des commerçant-e-s et souhaits pour 2024.

5.8.6 *Evénements de sensibilisation organisés par la Commission 3^E (Energie, Environnement et Economie)*

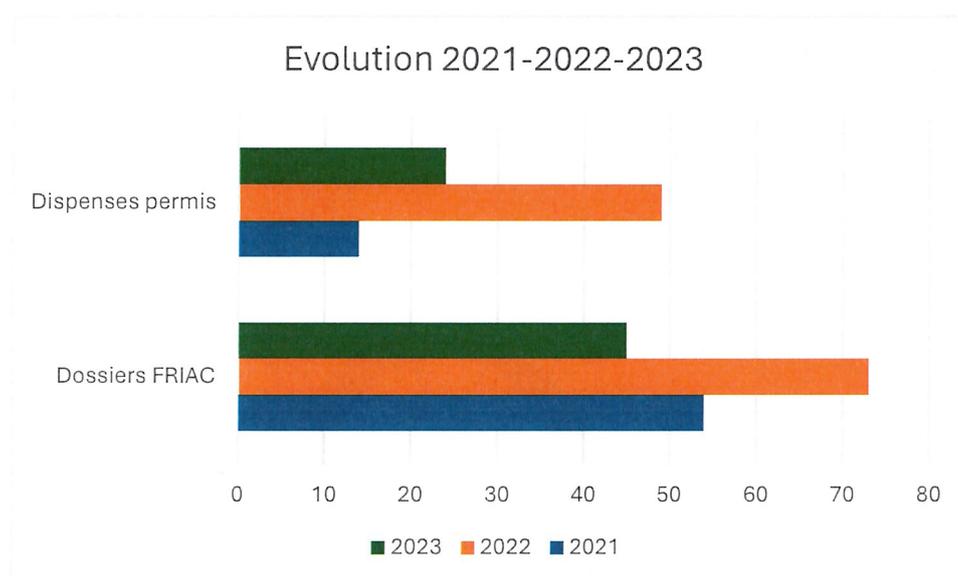
- Conversations carbone : 6 ateliers ont été organisés par « Les Artisans de la transition » (<https://artisansdelatransition.org/>) entre mars et juin 2023 pour les habitant-e-s de Nejruz et alentour, pour mieux comprendre comment réduire sa propre empreinte carbone grâce à des actions concrètes et en adoptant un mode de vie plus sobre en carbone.
- Rénovation des bâtiments privés et transition énergétique en relation avec les subventions communales 2023 : une conférence publique a été organisée le 15 février 2023, suivie par des Cafés-conseils individuels les 29 février et 1er mars 2023.
- Cours de prairies fleuries : pour transformer sa pelouse en prairies fleuries afin de favoriser la biodiversité, avec MM. Nicolas et Loris Seydoux, paysagistes neyruziens, les samedis matin 8 ou 15 avril 2023.
- Fresque du climat : une soirée ludique pour comprendre le problème du changement climatique et ses enjeux, avec l'association « Climate Fresk » (<https://climatefresk.org/fr-ch/>), le jeudi 4 mai 2023 à l'Aigle Noir (ouvert à toutes et tous).
- Visite de la forêt de Nejruz organisée avec le Service cantonal des forêts et de la nature : une excursion dans la forêt neyruziennne en lien avec les thèmes de la biodiversité, du changement climatique, des stations forestières, de la faune des forêts et de son exploitation forestière. Samedi matin 9 septembre 2023.
- Comptoir des entreprises et commerçant-e-s neyruziennne-s : afin de promouvoir l'économie locale et neyruziennne. Samedi 23 septembre 2023 à l'Aigle Noir.

5.9 Dicastère 9 : Finances et constructions

Ce dicastère est géré par M. Jean-Noël Gendre, Conseiller communal.

5.9.1 Les demandes de permis de construire 2023

En 2023, le Service technique communal (ST) a traité 45 nouvelles demandes de permis de construire regroupant des demandes de permis de construire en procédure ordinaire et simplifiée, des demandes préalables, des autorisations spéciales ainsi que 24 dispenses de permis de construire, soit un total de 69 nouveaux dossiers. En comparaison, en 2022, les demandes traitées étaient au nombre de 122, dont 73 demandes de permis et 49 dispenses. En 2021, le ST a traité 54 demandes de permis et 14 dispenses de permis. Ci-après le tableau résumant l'évolution des dossiers sur les 3 dernières années.



Le phénomène exceptionnel des demandes de permis 2022 - dont la majeure partie des demandes concernaient des installations d'énergies renouvelables et dont le nombre exponentiel était fortement lié à la crise géopolitique, amplifiée par la crise énergétique et la vague influente d'encouragement aux énergies renouvelables à l'instar des énergies fossiles - se confirme à la lecture des chiffres 2023.

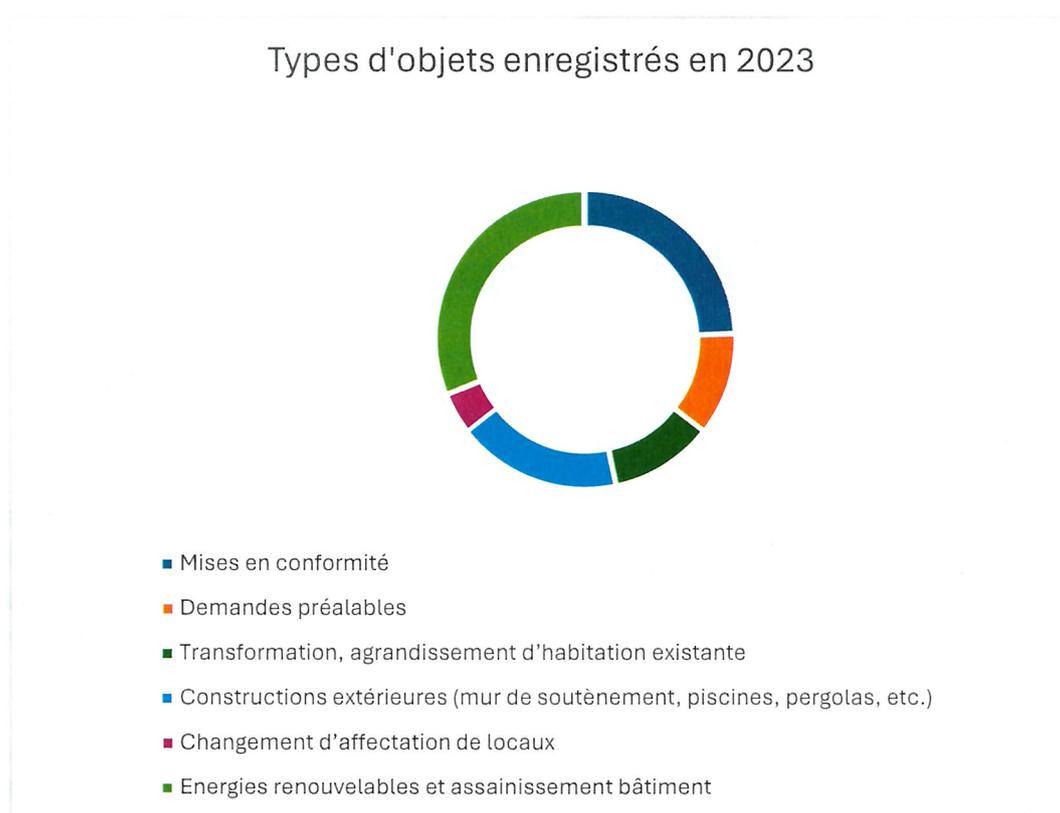
Cependant, le retour « à la normale » des demandes 2023 n'est néanmoins pas plus simple, notamment en regard à l'approbation partielle de notre Plan d'Aménagement Local (PAL) qui oblige une analyse plus complexe des demandes de permis de construire. En effet, depuis le 24 août 2022, nous devons vérifier les réglementations sous l'angle « partiellement approuvé » et tenir compte de ce que la Direction a refusé tout en anticipant ce qui sera modifié dans le dossier d'adaptation.

S'ajoutent à la complexité d'analyse des dossiers, les nouvelles réglementations, comme par exemple, l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la Mobilité (LMob) au 1er janvier 2023. La LMob a chamboulé nos pratiques quant aux distances aux routes applicables, distances des haies et plantations, changement de procédures pour certains dossiers, etc.

Par ailleurs, le Règlement d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (ReLATEC), mis en consultation publique en 2023, a été analysé par un groupe de travail composé du Service technique communal et du Conseiller en charge du dicastère. Les changements majeurs concernent la mise en application de la taxe sur la plus-value et diverses modifications sur les art. 84, 85 et 87 du ReLATEC. Le règlement nouvelle version sera effectif au 1^{er} janvier 2024.

Les types de demandes de permis de construire 2023 ont porté sur :

- 11 demandes de mises en conformité
- 5 demandes préalables
- 5 demandes de transformation, agrandissement ou rénovation d'habitation existante
- 8 demandes de constructions extérieures (murs de soutènement, piscines, pergolas, etc.)
- 2 demandes de changement d'affectation de locaux
- 14 demandes d'énergies (assainissement bâtiment, changement de chauffage, poêle à bois, etc.)



Quelles furent les demandes de permis de construire « particulières » reçues en 2023 ?

- Optimisation de l'évacuation des eaux en cas d'inondations - Approvisionnement en eau d'arrosage au Centre sportif Les Simon
- Installation d'une station Box-up de 6 modules pour du matériel de sport et de loisirs au Centre sportif Les Simon
- Remplacement de la Passerelle sur la Glâne entre Neyruz et la Commune d'Hauterive

A souligner que le remplacement de cette passerelle a pris un retard considérable, notamment à cause de la nouvelle LMob qui exige désormais un Plan d'Infrastructure de Mobilité (PIM) pour ce type de travaux. Ainsi, la procédure ordinaire initiée a été annulée par la Préfecture pour basculer vers une procédure PIM, laquelle est depuis le début de l'automne 2023 en étude auprès du Service des Ponts et Chaussées (SPC).

Cheminement des demandes de permis enregistrées en 2023

Le tableau ci-après retrace le circuit et les étapes que suivent les dossiers 2023

Phases / étapes des dossiers dans FRIAC	Nbre de dossiers concernés
Circulation cantonale	4
Circulation communale	5
Demande de permis annulée	1
Dossier clos	7
Elaboration formulaire de requête	1
Examen préfectoral	2
Examen SeCA	1
Octroi du permis	13
Permis en exécution	10
Rédaction du préavis de synthèse SeCA	1
Total des dossiers FRIAC 2023 en procédure ordinaire, simplifiée et préalable (sans les dispenses de permis et les dossiers toujours en cours des années précédentes)	45

Mise en conformité de travaux non-conformes

Hélas, en 2023, nous avons enregistré un nombre important de demandes de mise en conformité pour des travaux ne correspondant pas aux permis octroyés ou effectués sans autorisation. Ainsi, sur les 45 demandes de permis de construire 2023, un quart portait sur des demandes de mise en conformité, soit 11 demandes sur 45. Il s'agit de mises en conformité minimales pour la plupart, mais la problématique reste et nous ne pouvons que déplorer ces travaux non conformes.

Les propriétaires effectuant ces travaux sans autorisation sont généralement de bonne foi et ne connaissent pas toutes les procédures lorsqu'ils élaborent leurs projets de construction. Toutefois, rappelons ici que toute construction doit au préalable obtenir un permis de construire et toute modification d'une construction autorisée doit aussi obtenir, au préalable, une autorisation intégrant ces changements.

6. Comptes 2023

Pour la partie financière de ce rapport de gestion 2023, vous trouvez, ci-après, une présentation synthétique du compte de résultats et des investissements par dicastère.

Récapitulation du compte de résultats :

Compte de résultats 2023

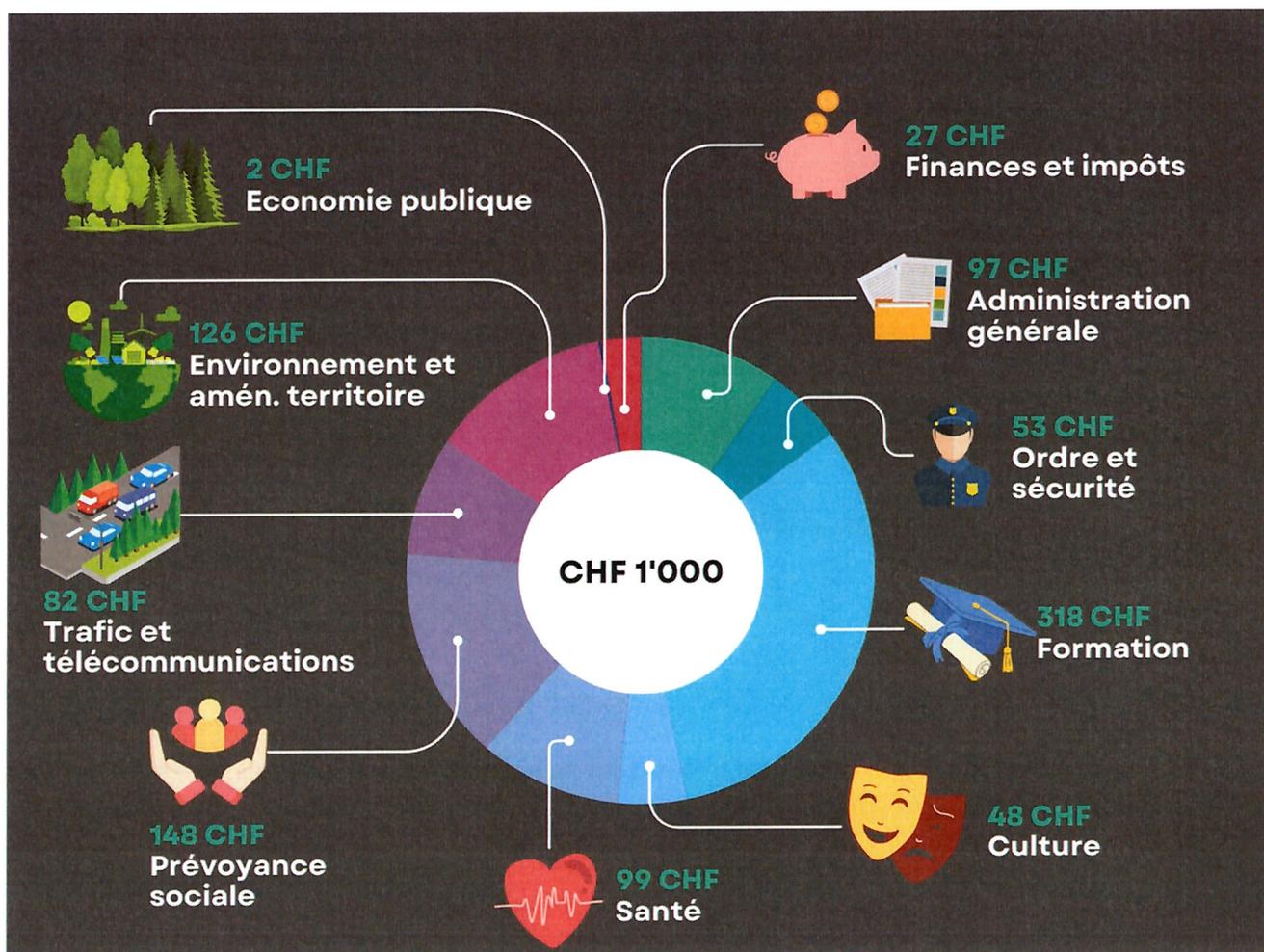
Désignation	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1'124'343.95	20'825.10	1'138'010.00	15'500.00	1'035'113.12	19'501.75
1 ORDRE, SÉCURITÉ, DÉFENSE	616'199.70	404'495.50	272'335.00	84'000.00	215'452.55	132'025.25
2 FORMATION	3'675'862.49	33'436.09	3'721'760.00	44'560.00	3'597'800.52	56'854.28
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS	555'250.44	139'471.10	399'580.00	130'200.00	392'237.77	126'632.50
4 SANTÉ	1'148'391.15	13'660.80	1'166'220.00	13'000.00	1'114'106.90	18'138.38
5 PRÉVOYANCE SOCIALE	1'707'968.95	46'842.40	1'921'630.00	46'800.00	1'715'324.60	38'695.40
6 TRAFIC ET TÉLÉCOM.	954'039.25	78'152.20	1'060'535.00	120'650.00	844'202.44	95'388.70
7 ENVIRON. ET AMÉN. TERRITOIRE	1'459'215.94	926'776.31	1'665'570.00	1'062'195.00	1'428'155.13	944'099.53
8 ÉCONOMIE PUBLIQUE	22'245.55	13'837.15	27'590.00	14'100.00	27'396.30	19'245.75
9 FINANCES ET IMPÔTS	315'786.89	10'323'517.01	347'915.00	9'917'180.00	311'591.75	10'730'378.87
TOTALISATION	11'579'304.31	12'001'013.66	11'721'145.00	11'448'185.00	10'681'381.08	12'180'960.41
RESULTATS	421'709.35			272'960.00	1'499'579.33	

Récapitulation du compte des investissements :

Compte des investissements 2023

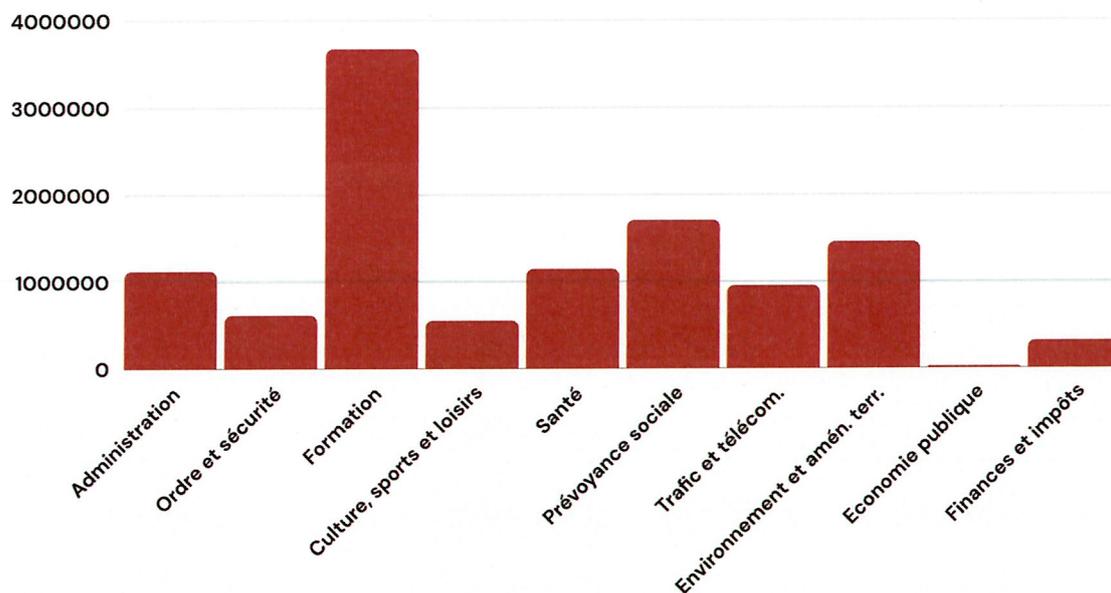
Désignation	Comptes 2023		Budget 2023	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2 FORMATION	33'288.90		1'300'000.00	
3 CULTURE, SPORT ET LOISIRS	56'653.65	4'716.65	857'000.00	
6 TRAFIC ET TÉLÉCOM.	198'864.90	-23'443.30	1'631'000.00	
7 ENVIRON. ET AMÉN. TERRITOIRE	496'755.55	151'017.05	4'217'000.00	210'000.00
9 FINANCES ET IMPÔTS			500'000.00	
TOTALISATION	785'563.00	132'290.40	8'505'000.00	210'000.00
RESULTATS		653'272.60		8'295'000.00

Pour CHF 1'000.00 dépensés en 2023, où va l'argent du contribuable ?

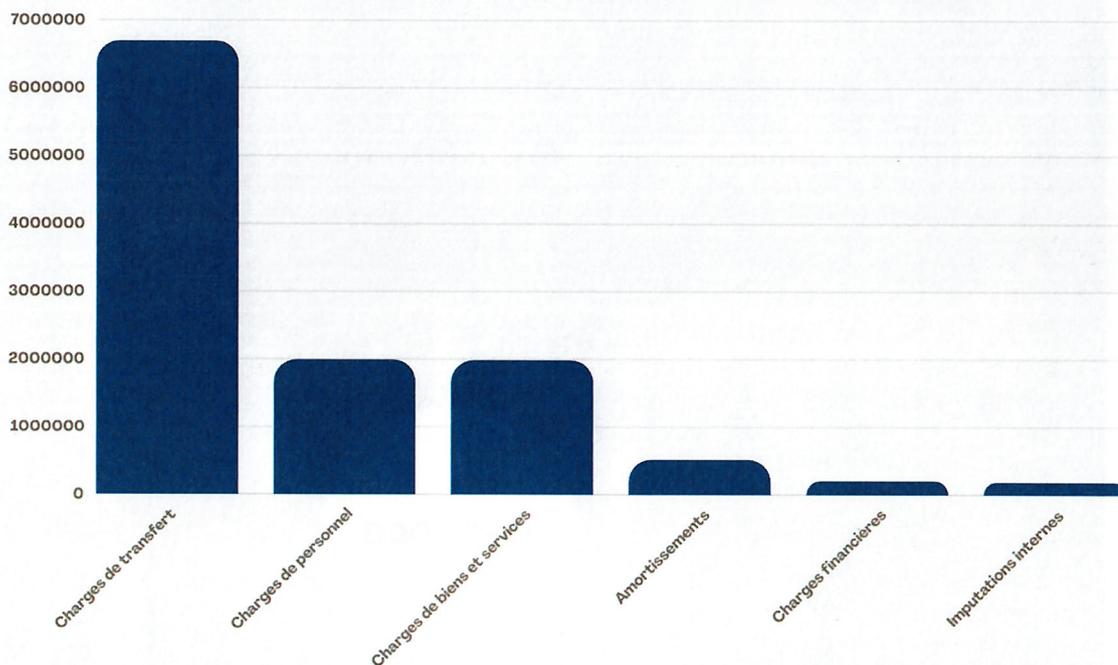


Répartition des charges communales

CHARGES COMMUNALES



REPARTITION DES CHARGES



Pour des informations plus détaillées, veuillez vous référer au message du Conseil communal relatif aux comptes 2023.

7. Etat des lieux de l'Agenda 2030 pour le développement durable

L'Agenda 2030 a pour but de canaliser les efforts des pays membres de l'ONU sur 17 objectifs de développement durable (ODD) pour 2030 couvrant les dimensions économiques, sociétales et environnementales de l'activité humaine. La Suisse contribue à cet engagement collectif au travers de son Agenda 2030 et le Canton de Fribourg en a fait de même au travers de sa stratégie de développement durable.

Neyruz leur a emboîté le pas en définissant fin 2022 sa propre stratégie Agenda 2030 afin de contribuer à cette dynamique à l'échelle de son territoire. Sa mise en œuvre a débuté en 2023 et un point de situation a été effectué début 2024 avec chaque responsable de dicastère. En voici les éléments clés.

L'objectif 2023 était d'assurer le lancement de la mise en œuvre de notre Agenda 2030 avec un total de 87 actions prévues et de manière transversale à tous les dicastères. Le lancement est un succès avec un taux de mise en œuvre de nos actions proche de 80% pour 2023. Vous trouverez ci-dessous des actions concrètes menées à bien en 2023 pour chacun des axes de notre Agenda 2030 (social, environnemental, économique, collaboration inter-communale).

Concernant l'axe social (ODD 3,4,5,10,11), plusieurs actions ont contribué au soutien aux aînés, à la mixité et à la cohésion sociale. Citons la mise en place d'un projet pilote de partage de jardins potager privés, le mandat de l'association REPER pour faciliter l'intégration de nos jeunes, la mise en place d'un pumptrack temporaire pour nos jeunes et d'un service de récupération des déchets pour nos aînés, sans oublier l'exploitation de notre four à pain. Concernant le bien-être, la santé et le sport, des cours pour l'utilisation des défibrillateurs cardiaques ont été mis en place, du matériel sportif a été mis à disposition de la population au travers du projet Box-up et nos jeunes ont pu bénéficier des activités Midnight Sport. Sur le sujet de l'enseignement et de la culture, la Ludothèque a été agrandie et la suppression du genre sur les livres a été mise en place. Et afin de contribuer à l'exemplarité de notre Administration communale, l'accessibilité de nos bâtiments communaux a aussi été améliorée avec l'installation d'un accès mobilité réduite à l'Aigle Noir, et un diagnostic concernant l'égalité des salaire hommes-femmes a été mené à bien avec un partenaire externe.

Sur l'axe environnemental (ODD 2,6,7,11,12,13,15), les énergies renouvelables et les économies d'énergie ont été mises à l'honneur avec le raccordement de l'Aigle Noir au chauffage à distance communal, un diagnostic énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux, la rénovation de l'éclairage public qui est en cours, un bilan carbone communal qui a été effectué, et plusieurs actions de sensibilisation comme les conversations carbone ou la fresque du climat. Sur le front de la biodiversité, des cours prairies fleuries ont été proposés ainsi qu'une visite guidée de notre forêt, nos agriculteurs ont rejoint le Réseau Agroécologique Sarine-Ouest, notre paysagiste communale a été recrutée et les engrais abandonnés pour l'entretien des parcelles communales. L'Administration communale a investi dans un nouveau véhicule électrique pour son service de l'édilité et a intégré des critères de durabilité pour les futurs quartiers d'habitation dans son PAL et son RCU.

Et concernant aussi l'axe économique (ODD 8,12), un cercle des entreprises neyruziennes a été mis en place. Celui-ci regroupe maintenant 46 entreprises sur les presque 90 présentes sur notre

territoire. Ils se réunissent à l'occasion de deux petits déjeuners annuels sur des thèmes spécifiques et favorisant l'échange. Un comptoir et un site internet <https://entreprises-neyruz.ch/fr> ont été mis en place pour les mettre en valeur afin de favoriser l'économie locale.

Enfin, sur l'axe collaboration pour l'Agenda 2030 (ODD 17), 3 échanges d'expériences intercommunaux ont été organisés avec les communes de Sarine-Ouest concernant l'éclairage public, le déploiement de l'énergie solaire et le plan climat cantonal.

Comme vous pouvez le constater, la mise en œuvre de notre Agenda 2030 est une réalité bien concrète et nous sommes loin de rester les bras croisés. Notre engagement se poursuit en 2024 avec un plan de 73 actions et un nouveau bilan vous sera évidemment communiqué début 2025.

Objectifs et actions 2022 à 2026 (et au-delà jusqu'à 2030)	Implication	Budget 2022	Budget 2023	Suivi fin 2023	Budget 2024	2024	2025	2026	2027+
I. Axe Social									
Soutien des ainé-e-s, mixité sociale et intergénérationnelle, intégration des jeunes et renforcement de la cohésion sociales - ODD 3, 10, 11									
Soutien des ainé-e-s, mixité sociale et intergénérationnelle									
Réalisation du concept Senior+	E&I		5'000.00		3000				
Création d'un document regroupant les adresses et téléphone utiles aux ainé-e-s (d'une page informative dans l'Ecoreuil et sur le site de Neyruz ; Diffusion d'un document informatif pour les ainé-e-s arrivant à Neyruz)	E&I			Fait			x	x	
Mise en place de cours de base en informatique (avec les jeunes)	E&I					x	x	x	
Mise en place d'un service de courses alimentaires	E&I			Pas débuté			x	x	
Organisation d'ateliers (dont ProSenectute)	E&I			Pas débuté			x	x	
Jardins potagers partagés	E&I			Fait		x	x	x	
Récupération des déchets pour les personnes âgées et à mobilité réduite et en collaboration avec société de jeunesse	CC		1'500.00	Fait	1'500.00	x	x	x	x
Mise en place d'un service de transports local	E&I		4'000.00	Fait	3'000.00	x	x	x	
Repas à domicile	E&I	1'175.00	3'300.00	Fait	2'790.00	x	x	x	x
Analyse pour la création d'appartements adaptés pour senior-e-s	CC			En cours		x	x	x	
Réalisation d'activités et d'événements villageois liées à la commission Entraide (par exemple : rencontres de printemps, entraide entre voisin-e-s / tandems jeunes-ainé-e-s, collaboration Ecole/Jeunesse/EMS, réseau de personne ressources, mise en valeur du travail des citoyennes neyruziennes)	E&I		6'000.00	En cours	6'000.00	x	x	x	x
			-1'000.00						
Promotion de la santé et intégration des jeunes (mandat REPER)									
Ateliers socio-éducatifs, permanence sociale de rue, accompagnements individuels ou familiaux, lancement de projets, démarche communautaire, travaux en réseau et partenariats	E&I		40'000.00	Fait	40'000.00	x	x	x	x
			-10'000.00						
Promotion de la cohésion sociale									
Organisation de divers événements (balades gourmandes avec les sociétés locales, marchés, petits déjeuners villageois, projet de skatepark provisoire et mobile "pumptrack", etc)	CSL	3'000.00	5'500.00	Fait	7'000.00	x	x	x	x
Exploitation du four à pain	CSL	1'200.00	1'200.00	Fait	1'200.00	x	x	x	x
Mise en place d'un calendrier des manifestations communales	CSL			Fait		x	x	x	x
Soutien financier aux sociétés sportives et culturelles et soutien à la promotion de leur activité	CSL			Fait		x	x	x	x
Dons pour diverses manifestations	CSL	1'000.00	1'000.00	Fait	2'800.00	x	x	x	x
Noël des ainé-e-s	CSL	5'000.00	5'000.00	Fait	6'000.00	x	x	x	x
Subvention fête nationale	CSL	3'000.00	3'000.00	Fait	3'000.00	x	x	x	x
Dons aux nonagénaires	CC	3'000.00	3'000.00	Fait	3'000.00	x	x	x	x
Participation financière de la commune à Fribourg solidaire (1CHF par an par habitant-e) et diverses associations	CC	5'000.00	5'000.00	Fait	5'000.00	x	x	x	x
Soutien ponctuel aux jeunes sportives/sportifs et artistes	CSL	1'000.00	1'000.00	Fait	1'000.00	x	x	x	x
Accès à un enseignement de qualité et promotion de la culture, ODD 4 et 10									
Soutien à la bibliothèque mixte Terre-Lune, collaboration avec les bibliothèques locales	CC	50'000.00	52'000.00	En cours	53'785.00	x	x	x	x
Analyse d'un projet de maison de la culture incluant bibliothèque et espace interculturel	CSL								x
Boîtes à livres	CSL	0.00	0.00	Fait	0.00		x	x	x
Valorisation de la Ludothèque	CSL			Fait		x	x		
Célébration de la majorité citoyenne (AG culturel offert ou autre, repas et sortie)	CSL	2'000.00	2'000.00	Fait	0.00	x	x	x	x
Achat d'abonnements bibliothèques diverses	CSL	2'750.00	2'000.00	Fait	2'000.00	x	x	x	x
Réalisation d'un plan de mobilité scolaire (dont semaine sans voiture à l'école et trajet scolaire plus ludique et social)	Conseil Parents			Pas débuté			x		
Organisation d'actions sensibilisant les familles au développement durable, dont canapé forestier	Conseil Parents			Fait		x	x	x	x
Implication des ainé-e-s à l'école	Conseil parents			Fait		x	x	x	x
Organisation d'événements (lots des enfants, vente de sapins, jus de pommes, les Médiévales, vente dans les marchés neyruziens, carnaval, etc)	Conseil Parents			Fait		x	x	x	x
Agrandissement du périmètre scolaire, respectant les 3 dimensions du développement durable	CC			En cours		x	x	x	x
Accessibilité du village pour toutes et tous - ODD 10									
Amélioration l'accès à l'information pour les habitants sur le site internet de Neyruz et/ou avec l'aide d'autres outils numériques ("application i-sarène")	CC			Fait		x	x	x	x
Accès adaptés aux personnes à mobilité réduite dans les bâtiments communaux	CC			Fait		x	x	x	x
Projet d'amélioration de l'accès aux quais CFF				En cours					
Démarches pour l'implantation d'un centre de santé dans le village	CC					x	x	x	x
Employeur exemplaire et égalité homme-femme, ODD 3, 5 et 10									
Cadre de travail attractif	CC	x		En cours		x	x	x	x
Promotion de l'égalité homme-femme dans les services communaux (salaires et nombre de personnes)	CC	x		Fait			x	x	x
Promotion du langage épïcène	CC			Fait		x	x	x	x
Promotion des femmes dans les futures élections communales	CC						x	x	x
Analyse d'une mise en place d'un système AES avec des horaires étendus et d'un soutien à la garde des enfants adaptée au nouveau monde du travail et à tous engagements personnels ou politiques	CC							x	x
Favoriser le bien-être, santé et pratique du sport - ODD 3									
Installation de défibrillateurs sur le territoire communal et mise en place de cours gratuits à la population pour leur utilisation	CSL	4500	6200	Fait	500.00	x			
Consultation de puériculture organisé par la Croix-rouge (soutien financier de la Commune)	CC	9650	9800	Fait	1'800.00	x	x	x	x
Mise en place de groupes de pratique de sports menés par les habitant-e-s	CSL			Pas débuté			x	x	x
Mise en place de boîtes contenant des éléments de sport et de jeux à emprunter pour usage public (projet "box-up")	CSL		1900	Fait	3'000.00	x	x	x	
Projet "MidnightSport" pour les jeunes	CSL		25000	Fait	28'000.00	x	x		
Amélioration de la zone d'intérêt général Les Simon	CC			Pas débuté		x	x		
Entretien Panorama, parcours Ecoreuil	CC	2000	2500	Fait	2'000.00	x	x	x	x
Entretien Place Les Simon	CC	1000	1000	Fait	1'000.00	x	x	x	x
Entretien zone de détente Les Simon	CC	2000	2000	En cours	10'000.00	x	x	x	x
Entretien de la passerelle Neyruz-Ecuvillens	CC			En cours		x			

II. Axe environnemental									
Utilisation et promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique des bâtiments - ODD 7 et 13									
Utilisation d'énergies renouvelables et amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics									
Définition d'un plan d'actions d'économie d'énergie	CC			Fait		x	x	x	x
Etude pour l'optimisation énergétique de l'ensemble de ses bâtiments communaux (étude de faisabilité assainissement de la Maison communale, complexe communal, école et Simon)	CC et Neyergie		21'200.00	Fait		x			
Raccordement du chauffage à distance à l'Aigle Noir	CC et Neyergie			Fait					
Renouvellement de la centrale de chauffe	CC et Neyergie			Fait		x	x		
Optimisation/assainissement de l'éclairage public	CC			En cours		x	x	x	x
Sensibilisation du personnel communal aux économies d'énergie la transition énergétique et/ou autres thèmes liés aux développement durable	CC			En cours		x	x	x	
Label Cité de l'énergie (retrait en 2023)	3E	6'300.00	1'600.00	Fait	0.00				
Enercoach	3E	323.10	350.00	Fait	350.00	x			
Bilan CO2 et mesures	3E		15'000.00	Fait	16'000.00	x		x	
Promotion et soutien de l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments privés									
Subventions communales pour réduction des émissions CO2 (promotion des installations photovoltaïques, changement de chauffage et isolation des bâtiments chez les privés)	3E	40'000	40'000	Fait	40'000.00	x	x	x	
Sensibilisation des Neyruziennes et Neyruziens (Conférences sur l'assainissement énergétique pour les privés, Offre de cafés-conseils CCRB, Conversation Carbone, Fresque du climat, Nuit des étoiles (en août), alimentation durable)	3E	5'000.00	5'000.00	Fait	4'000.00	x	x	x	x
Gestion durable de l'eau - ODD 6									
Optimisation et vérification systématique du coefficient de ruissellement (CR) par l'administration	CC			En cours		x	x	x	x
Règlement EU/EP - promotion des mesures incitatives	CC	x		En cours		x	x	x	x
Mise en place d'un traitement des micropolluants (EU)	CC			En cours		x		x	
Traitement des chlorothaloniols de EP	CC			Pas débuté		x			
Promotion d'une utilisation durable de l'eau et sensibilisation	CC	x		Pas débuté		x	x	x	x
Protection de la biodiversité - ODD 2 et 15									
Respect strict de l'indice "Iver" pour les nouvelles constructions	CC			Fait			x	x	
Elaboration de bonnes pratiques en matière de biodiversité	CC			En cours		x			
Cours jardinage ou prairie fleurie	3E			Fait		x			
Visite de la forêt de Neyruz, ouverte au public, par le Service des forêts et de la nature	3E			Fait			x	x	x
Arboration des lieux publics et dans tous nouveaux projets d'aménagement avec amélioration régulière des places existantes, prairies fleuries et bandes de fleurs sur des tronçons de bords de route et aux alentours de bâtiments communaux, parcs et jardins	CC	10'000.00	10'000.00	Fait	10'000.00	x	x	x	x
Pas d'utilisation d'engrais minéraux ni de produits de synthèses (dans la mesure du possible) dans tous les entretiens d'espaces verts - de la part de la Commune	CC			Fait			x	x	x
Augmentation de plantations de haies dans les zones agricoles pour augmenter la biodiversité et limiter l'érosion	CC			Fait		x	x	x	
Incitation des agriculteurs neyruziens à rentrer dans réseaux agro-écologique Sarine-Ouest - commune a pris en charge 50% des frais de participation	CC	7'500.00	7'500.00	Fait	6'000.00	x	x	x	
Etude de faisabilité de mise à ciel ouvert du ruisseau Pré Aubert	CC					x		x	
Développement d'une mobilité durable - ODD 11									
Groupe de travail pour interconnexions mobilité douce Neyruz-Avry, ainsi que pour les déplacements de loisirs Neyruz et communes voisines	CC			Fait			x	x	x
Finalisation des zones 30 et 20km/h et promotion du réseau Pédibus et Vélobus	CC		18'000.00	En cours	inv.	x	x	x	x
Adaptation progressive (bilan carbone neutre) des véhicules/engins communaux, comprenant déjà 2 vélos électriques	CC			En cours		x			
Mise à disposition de cartes journalière dans la Commune Achat 2 cartes et 4 dès 2023	CC	28'000.00	56'000.00	Fait	0.00				
Ventes annuelles		-24'000.00	-49'000.00		0.00				
Analyse de la mise à disposition d'une voiture électrique auprès de la population	3E			Pas fait		x			
Plan de mobilité durable pour le personnel communal	CC			Pas fait			x	x	x
Création de quartiers ou constructions durables - ODD 11 et 12									
Prise en comptes de critères de durabilité pour les nouveaux quartiers ou constructions	ComPAL			Fait		x	x	x	x
Limitation les déchets - ODD 12 et 13									
Journée coup de balai pour l'école primaire et la population, accentuation du tri à l'école et explications sur le recyclage et présentation de la déchetterie	CC			Pas fait		x	x	x	x
Deux compacteurs sont accessibles durant toute la journée	CC		33'000.00	En cours		x			
Utilisation de la vaisselle réutilisable pour les événements villageois (avec participation financière de la Commune)	CC	2'000.00	4'800.00	Fait	3'000.00	x	x	x	x
III. Axe économique									
Soutien aux entreprises et commerces neyruziens, création de circuits courts et valorisation des zones d'activités - ODD 8 et 12									
Création d'un cercle d'entreprises et petits déjeuners Entreprises (2/an) et actions selon leur besoin	3E	2'000.00	1'000.00	Fait	2'000.00	x	x	x	x
Comptoir ou événement pour promouvoir les entreprises locales (nouveau depuis 2022)	3E		1'000.00	Fait	1'500.00	x	x	x	x
Feuilleton dans Ecuireuil et sur site internet	3E		2'000.00	Fait	0.00	x	x	x	x
Réalisation d'un guide de bonnes pratiques ou charte pour les achats responsables (pour l'administration)	3E			Pas fait		x	x	x	x
Offre de bons Commerçant-e-s à la population pour des actions ciblées		14'000.00	0.00						
Valorisation des zones d'activités neyruziennes	CC			En cours			x	x	x
IV. Collaboration intercommunale									
Collaboration et échange avec les autres communes, ODD17									
Organisation d'échanges d'expériences annuels sur le développement durable avec les Communes de Sarine Ouest et au-delà	CC	x		Fait		x	x	x	x
Partage d'expérience (par exemple assainissement de l'éclairage public, solutions photovoltaïques dont les communautés d'autoconsommation et ateliers de réparations, etc)	CC			Fait		x			
TOTAL		207'348	371'200		270'225.00				
Augmentation budgétaire 2022 à 2023 et 2023 à 2024			163851.9		-100'975.00				

8. Conclusion et proposition

Par l'élaboration de ce rapport de gestion de la Commune de Neyruz, le Conseil communal a répondu aux attentes de la législation sur les finances communales.

Il propose au Conseil général de lui donner décharge pour le rapport de gestion de l'année 2023.

Veillez croire, Monsieur le Président, Madame la Vice-Présidente, Mesdames les Conseillères générales et Messieurs les Conseillers généraux, à l'expression de notre parfaite considération.

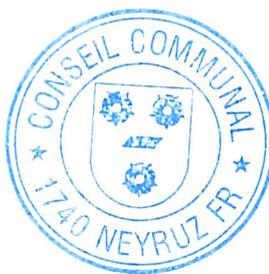
Approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 25 mars 2024

Au nom du Conseil communal

Le Syndic :



Jean-Pierre Corpataux



Le Secrétaire :



Nicolas Wolleb

